

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

54 ème ANNÉE - NUMÉRO 745

17 MARS 2000 - 150 Francs CFA

A L'ÉCOUTE DU PAPE



LA CHARITÉ EST-ELLE SEULEMENT UN GESTE OU UN IDÉAL ?

(...) Par le Jubilé, le Seigneur nous demande de raviver notre charité. Le Royaume que le Christ manifestera dans sa plénitude à la fin des temps est déjà présent là où les hommes vivent selon la volonté de Dieu. L'Eglise est appelée à manifester la communion, la paix et la charité qui la caractérisent. Dans cette mission, la communauté chrétienne sait que la foi sans les œuvres est morte (*cf. Ic 2, 17*). Ainsi, par la charité, le chrétien rend visible l'amour de Dieu pour les hommes, révélé dans le Christ, et il manifeste sa présence dans le monde «jusqu'à la fin des temps». Pour le chrétien, la charité n'est pas seulement un geste ou un idéal ; elle est, pour ainsi dire, le prolongement de la présence du Christ qui se donne lui-même.

À l'occasion du carême, tous — riches ou pauvres — sont invités à rendre présent l'amour du Christ par des actions généreuses de charité. En cette année jubilaire, notre charité est appelée, de façon particulière, à manifester l'amour du Christ à nos frères qui manquent du nécessaire pour vivre, à ceux qui sont victimes de la faim, de la violence et de l'injustice. Tel est le moyen de mettre en pratique les exigences de libération et de fraternité déjà présentes dans l'Ecriture Sainte que la célébration de l'Année Sainte propose à nouveau. En effet, l'antique jubilé juif exigeait de libérer les esclaves, de remettre les dettes et de secourir les pauvres. Aujourd'hui, de nouveaux esclavages et des pauvretés plus dramatiques frappent des multitudes de personnes, particulièrement dans le pays du Tiers-monde. C'est un cri de douleur et de désespoir qui doit trouver attention et disponibilité chez ceux qui entreprennent le chemin jubilaire. Comment pouvons-nous demander la grâce du Jubilé si nous sommes insensibles aux

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU BÉNIN (C.E.B)

NE LAISSEZ PAS BAFOUER LA FAMILLE AFRICAINE SUR SA PROPRE TERRE

Carême du Grand Jubilé de l'An de Grâce 2000



Préambule

Chers fils et filles,

Déjà au début du carême de l'année dernière, nous, vos évêques, vous avions adressé un message sur le respect de la vie

de la personne humaine. En effet, face à toutes les hésitations engendrées par les connaissances acquises en génétique et en embryologie, nous avions affirmé que : «La vie humaine commence à la fécondation. Elle n'est ni un «quelque chose» de pré-humain, ni une partie de la mère, ni un

simple produit d'implantation, ni une vie en devenir. Dès sa conception, nous sommes en présence d'un être humain à ses débuts, contenant en germe toutes les étapes ultérieures.» (Cf. Lettre pastorale de carême de l'an 1999, pp. 13-14).

Mais un sujet d'actualité nous pousse à revenir autrement sur la question du respect de la dignité de la personne humaine. Il s'agit de tout le débat actuel sur ladite «Santé de la reproduction» pour freiner l'explosion démographique. Ce concept, sans être nouveau, a vraiment pris forme lors de la Conférence Internationale du Caire sur la Population et le Développement (septembre 1994). Le Bénin s'était alors singularisé en osant voter publiquement contre les résolutions dangereuses du Caire pour adhérer officiellement à la sage position du Saint-Siège ou de l'Eglise, «experte en humanité». Et nous en étions tous fiers ! Le Pape, en effet, avait eu le soin de lancer à temps un appel aux chefs d'Etat africains en ces termes : «Ne laissez pas bafouer la famille africaine sur sa propre terre». Nous faisons notre, de façon spécifique, ce cri angoissé, ce signal d'alarme du

(Lire la suite à la page 6)

1 Cf. « Message à madame Nafis SADIK, Secrétaire générale de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement de 1994 » (18 mars 1994). AAS 87 (1995), pp 190-196. (Cf. aussi Ecclesia in Africa N° 84).

23ème JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

LA PARITÉ HOMME ET FEMME EN QUESTION

(Lire nos informations à la page 2)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

23ème JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME **LA PARITÉ HOMME ET FEMME EN QUESTION**

Le 8 mars 1908 à New-York, les femmes (ouvrières) d'une usine de textile étaient entrées en grève pour des revendications salariales et sociales. Cette grève s'est soldée par d'importantes pertes en vies humaines. Deux ans plus tard s'est tenue à Copenhague une conférence des femmes à l'issue de laquelle la journée de 8 mars a été retenue pour être célébrée comme journée mondiale de la femme.

En 1977, l'Organisation des Nations unies s'est engagée dans la lutte, pour ensuite proclamer, en 1995, le 8 mars «Journée internationale de la femme» devant être célébrée tous les ans.

Le 8 mars dernier et à travers le monde, les femmes ont donc sacrifié à la tradition établie. C'est la 23^e journée internationale de la femme. Le Bénin n'est pas resté en marge. Au quatre coins du pays : conférences, meeting, défilés, séminaires, journées de réflexion; rien n'a été négligé par les femmes béninoises pour marquer ce 23^e anniversaire de la journée internationale de la femme.

Dans les différentes déclarations et interventions des femmes revient presque constamment le sempiternel **veu : la parité entre la femme et l'homme**. Les arguments ne manquent pas pour justifier la chose. C'est ainsi que les Béninois ont évoqué leur représentativité à l'Assemblée nationale qui n'avait qu'une 6,03% pour la troisième législature contre 7,33% pour la deuxième. Elles ont précisé qu'il n'y a que deux femmes dans l'actuelle équipe gouvernementale qui compte dix-neuf membres. C'est insignifiant clament-elles. Mieux elles exigent qu'il y ait plus de justice dans la répartition des postes au niveau des institutions. Elles voudraient être au centre des prises de décisions. C'est un souhait louable voire légitime. Mais la question qui se pose est comment le réaliser voire comment donner vie à cette parité ?

Sans se voiler la face, disons haut et fort que le premier pas doit commencer par la scolarisation généralisée, voire l'éduca-

tion solide des filles. À cela doit s'ajouter la formation continue des femmes dans tous les domaines. L'avenir de la parité homme et femme est à ce prix.

Pour ce faire, les femmes béninoises ont un grand rôle à jouer. Outre les grands discours et déclarations sur la parité, nos braves femmes qui mènent la danse doivent s'investir dans la sensibilisation des parents pour une scolarisation massive des jeunes filles dans les campagnes. Des actions organisées donc structurées et suivies sont nécessaires dans ce domaine. Ces actions devraient être soutenues par l'État. Car c'est lui qui a la responsabilité de prendre des mesures susceptibles d'encourager la scolarisation des filles sur toute l'étendue du territoire national.

La gratuité de l'enseignement au profit des filles devrait devenir une réalité dépassant le primaire pour s'étendre au secondaire, non seulement dans les cam-

pages, mais aussi et dans une certaine mesure, dans nos villes. Outre ces mesures nécessaires, il est impérieux de renforcer l'éducation des femmes par des formations permanentes et continues. C'est ainsi que progressivement prendra corps la parité entre la femme et l'homme. Nous devons en prendre conscience et nous investir ardemment dans cette lutte.

Convainquons-nous donc que la parité, qui n'est rien d'autre que le fait d'être pareil (en parlant de deux choses) d'ou égalité, ressemblance, similitude, ne peut dans le cas de l'homme et la femme s'arracher qu'à coup de travail persévérant, organisé et suivi et non à coup de discours, de déclarations, de déclamations. Il est clair qu'aujourd'hui, rien de ce qu'accomplit l'homme ne paraît mériter à la femme. C'est donc là la compétence qui doit prévaloir. La scolarisation généralisée de la fille est alors capitale dans cette bataille. L'alphabétisation généralisée des femmes n'est non plus à négliger.

Félicien Sèdjro

SE SOUVENIR ET FAIRE PERPÉTUE L'ŒUVRE DE MONSIEUR ISIDORE DE SOUZA PARTI POUR L'EUCHARISTIE ÉTERNELLE

13 mars 1999 — 13 mars 2000 : un an.
Qui, il y a un an le 13 mars dernier que
Mgr. Isidore de Souza a rejoint la maison
du Père.

Le lundi 13 mars 2000, des fidèles, des personnalités politiques et administratives, des ambassadeurs et responsables de service diocésain de développement... se sont réunis au CODIAM pour une séance d'hommage, de témoignages et de réflexion sur le thème : «L'action de Monseigneur Isidore de Souza dans le domaine des droits de l'homme».

Dans un bref mot introductif, le professeur Maurice Glèle Ahanzano, président de l'Institut des droits de l'homme (IDH) dont Mgr. de Souza fut le préside d'honneur, a rappelé les qualités de l'homme en des thèmes pathétiques. Mgr. de Souza n'est pas seulement un homme de pensée a fait remarquer le professeur Glèle. Aussi, a-t-il souligné que le prélat ne parlait pas que de droits, mais il insistait sur les devoirs de l'homme. Le souci permanent de Mgr. de Souza, a dit le professeur Glèle, est de faire en sorte que

la démocratie ne demeure pas une simple incantation, mais plutôt une démocratie qui doit être vécue au quotidien

Pour Mgr. Assogba, successeur de Mgr. de Souza, la vie et le ministère de l'illustre disparu se résumaient par un seul mot : Amour. Cela parce qu'il a cru à Jésus qu'il vivait intensément. Selon Mgr. Nestor Assogba, la conviction de Souza est que l'homme a une valeur non négligeable. Il a pris l'engagement de continuer, à sa façon, l'œuvre de Mgr. Isidore de Souza.

Les nombreux témoignages des responsables des services diocésains de développement qui ont suivi : du Centre de formation technique Monseigneur Steinmetz en passant par la librairie Notre-Dame, de l'hôpital Saint-Joseph de Sô-Tchanhoué, du centre d'écoute et d'orientation de Cotonou, à Envie-Bénin pour ne citer que ceux-là, le feu prélat est un homme voué au développement de l'homme, de tout l'homme. Il n'a jamais méprisé ses efforts pour encourager, soutenir, appuyer physiquement, moralement... tout projet de développement tant au niveau de l'église catholique de Cotonou que du Bénin tout entier.

n'a jamais hésité à travailler aux côtés des ouvriers jusqu'à même transporté sur la tête des sacs de ciment.

Le soir de ce lundi 13 mars 2000, une messe a été dite en la mémoire de l'illustre disparu en la cathédrale Notre-Dame de Miséricorde de Cotonou. Elle était prési-

dée par le Nonce apostolique, S. E. Mgr. André Dupuis qu'entouraient pour la circonstance, Mgr. Assogba, archevêque de Cotonou, Mgr. Agboton, évêque de Kandi et Mgr. Pierre, chargé d'affaires à la Nonciature du Bénin.

Alain Sasseau

<p>"LA CROIX DU BENIN"</p> <p>Rédaction et Abonnements "LA CROIX DU BENIN" B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19</p> <p>COTONOU (République du Bénin)</p> <p>Compte : C.C.P. 12-76 COTONO U</p> <p>Directeur de Publication BARTHÉLEMY ASSOGBA CAKPO</p> <p>Dépôt légal n° 895 Timbre : 4,500 exemplaires</p>	<p>Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un Abonnement de Souscription 5000 à 8000 F CFA (10 à 80 FF) Abonnement de l'abonné 10 000 à 15 000 F CFA (100 à 150 FF) Abonnement d'Amis 20 000 F CFA et plus (200 FF)</p> <p>Changement d'adresse 100 F CFA</p> <p>TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion</p> <table border="0"> <tbody> <tr> <td>Bénin</td> <td>3,700 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Guinée</td> <td>4,680 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Gabon</td> <td>5,760 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Tchad</td> <td>5,760 F CFA</td> </tr> <tr> <td>France</td> <td>5,760 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Nigéria, Sénégal, Ghana, Liberia et Sierra Leone</td> <td>7,560 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Kenya (Zanzibar)</td> <td>9,000 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Kenya, Ouganda, Ouganda et Tanzanie</td> <td>12,600 F CFA</td> </tr> <tr> <td>U.S.A.</td> <td>9,480 F CFA / 54,80 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Amérique (Nord, Centre, Sud)</td> <td>10,200 F CFA / 102,00 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Europe (France, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Suisse, Royaume-Uni et Irlande)</td> <td>8,520 F CFA / 85,20 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Canada</td> <td>10,200 F CFA / 102,00 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Chine</td> <td>12,600 F CFA / 126,00 F CFA</td> </tr> </tbody> </table>	Bénin	3,700 F CFA	Guinée	4,680 F CFA	Gabon	5,760 F CFA	Tchad	5,760 F CFA	France	5,760 F CFA	Nigéria, Sénégal, Ghana, Liberia et Sierra Leone	7,560 F CFA	Kenya (Zanzibar)	9,000 F CFA	Kenya, Ouganda, Ouganda et Tanzanie	12,600 F CFA	U.S.A.	9,480 F CFA / 54,80 F CFA	Amérique (Nord, Centre, Sud)	10,200 F CFA / 102,00 F CFA	Europe (France, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Suisse, Royaume-Uni et Irlande)	8,520 F CFA / 85,20 F CFA	Canada	10,200 F CFA / 102,00 F CFA	Chine	12,600 F CFA / 126,00 F CFA
Bénin	3,700 F CFA																										
Guinée	4,680 F CFA																										
Gabon	5,760 F CFA																										
Tchad	5,760 F CFA																										
France	5,760 F CFA																										
Nigéria, Sénégal, Ghana, Liberia et Sierra Leone	7,560 F CFA																										
Kenya (Zanzibar)	9,000 F CFA																										
Kenya, Ouganda, Ouganda et Tanzanie	12,600 F CFA																										
U.S.A.	9,480 F CFA / 54,80 F CFA																										
Amérique (Nord, Centre, Sud)	10,200 F CFA / 102,00 F CFA																										
Europe (France, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Italie, Portugal, Suisse, Royaume-Uni et Irlande)	8,520 F CFA / 85,20 F CFA																										
Canada	10,200 F CFA / 102,00 F CFA																										
Chine	12,600 F CFA / 126,00 F CFA																										

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 • FAX (229) 32-11-19 • Email: lacroixbenin@excite.fr

ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ECHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

TOURISME - TOURISME DÉPARTEMENTAL

ATACORA-DONGA

RENDRE DURABLE LE DÉVELOPPEMENT AU NIVEAU DES DÉPARTEMENTS

Quel est le niveau d'exécution des tâches prescrites par le gouvernement dans son programme d'action ? Le ministre d'État M. Bruno Amoussou a effectué récemment une tournée dans les départements afin de procéder à cette évaluation en attendant de pouvoir établir l'impact bénéfique des réalisations par secteur sur la vie des populations. C'est ainsi que le vendredi 3 mars dernier, le ministre d'État a présidé une séance de travail à la salle de conférence du Carder à Natitingou. Les ministres de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises et celui de la fonction publique et de la réforme administrative MM. John Igou et Ousmane Batoko ainsi que le préfet de l'Atacora M. Edouard André Ouin-Ouro participaient à la séance de travail. Étaient également présents les directeurs départementaux, des sages et notables de la ville de Natitingou. À cette occasion, le préfet a souligné que les départements de l'Atacora et de la Donga sont confrontés à de nombreux problèmes de développement malgré les efforts appréciables consentis par l'Etat dans la plupart des secteurs de la vie socio-économique.

Pour le ministre d'Etat chargé de la coordination de l'action gouvernementale, M. Bruno Amoussou l'objectif de sa visite de travail était d'évaluer le travail fait et de prendre les mesures qui s'imposent pour optimiser les résultats surtout au plan socio-économique. Tour à tour les directeurs départementaux du plan, de l'environnement, de la santé, de l'hydraulique, de l'entretien routier et du Carder ont fait chacun le point des difficultés rencontrées et les approches de solution mises en œuvre. Au cours de la réunion de synthèse, le ministre d'Etat a insisté sur la responsabilité de chacun par rapport à la réalisation des actions définies par le gouvernement en vue d'assurer le développement des communautés à la base.

ATLANTIQUE - LITTORAL

UNE PREMIÈRE AU BÉNIN : LA MAISON DES PERSONNES ÂGÉES

Un Centre national d'accueil et d'entretien des personnes du troisième âge. Un projet alléchant qui bouillonne actuellement dans la tête du préfet de l'Atlantique Barnabé Dassigli. Si cette initiative venait un jour à se concrétiser, on ne se ferait pas prier pour l'applaudir. Mais d'ici là le plus difficile reste à faire. En effet, il dépend du Conseil d'administration de la Loterie Nationale du Bénin de donner son "feu vert" à ce projet pour que le rêve devienne réalité.

Il s'agira alors d'une véritable première dans notre pays. L'espoir du préfet de pouvoir innover dans ce domaine est né d'une rencontre qu'il a eue le mardi 7 mars dernier avec le directeur général de la Loterie Nationale du Bénin. Au centre de cet entretien se trouvait la requête de financement du projet "Maison des personnes âgées" adressée par le préfet au directeur général de la Loterie nationale du Bénin.

Ce projet initié par la préfecture de Cotonou sur demande des personnes du troisième âge sera réalisé sur un site de 10 hectares octroyé par des présumés propriétaires terriens dans la sous-préfecture de Zé. L'importance et l'intérêt social du projet ont fait flétrir la position des propriétaires terriens apparemment réticents à toute forme d'expropriation. Aussi, plusieurs séances de sen-

sibilisation ont-elles été nécessaires pour venir à bout de la méfiance des présumés propriétaires.

Au cours de la rencontre avec le directeur général de la LNB, le préfet de l'Atlantique a loué les efforts de cette institution qui s'illustre depuis un certain temps par ses réalisations. Se fondant sur cette expérience encourageante de la LNB, le préfet de l'Atlantique s'est déclaré optimiste concernant la suite qui sera réservée par la LNB à la présente demande de financement relative à la construction de la Maison des personnes âgées.

Pour le directeur général de la LNB, ce projet est digne d'intérêt. Il a promis de le faire inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session du conseil d'administration de son institution.

Soulignons que près de la moitié de la population totale du Bénin, selon le recensement de 1992, est âgée de moins de 15 ans et seulement 7,5% de cette population ont plus de 55 ans. Mais si les personnes âgées ne sont plus des actifs au sens complet du terme, on est toutefois frappé de voir à quel point ces personnes de troisième âge ont dans le passé donné à la nation béninoise.

BORGOU-ALIBORI

GESTION URBAINE : LANCEMENT DU PGUD À PARAKOU

Les projets de développement ont pour but principal de transformer en mieux notre quotidien. Il ne serait donc pas exagéré de dire que les populations de Parakou ont accueilli à bras ouverts le Programme de gestion urbaine décentralisée (PGUD) qui a fait une entrée remarquée dans leur ville le lundi 6 mars dernier. C'était ce jour en effet qu'a eu lieu le lancement officiel du PGUD à Parakou par le ministre d'Etat M. Bruno Amoussou.

Le PGUD est un projet qui va se dérouler en plusieurs phases : la première de trois ans, concerne Cotonou, Porto-Novo et Parakou. Il est à coûts global de 20 milliards 600 millions de F CFA. Le PGUD s'articule autour de trois principaux volets qui sont :

- 1 — Le renforcement des capacités de gestion municipale ;
- 2 — La réhabilitation et la construction des infrastructures urbaines de base.
- 3 — La participation et l'intégration communautaire.

Il regarde de ces réalisations de grande portée qui s'annoncent pour les mois à venir, on peut affirmer sans risque de se tromper que Parakou est résolument engagée dans la préparation des collectivités locales à assumer pleinement les responsabilités que va leur conférer la décentralisation.

Grâce au PGUD le quartier «Allaga» ou littéralement (A la gare) est désormais dépourvu de la ville de Parakou le symbole de tout un programme d'urbanisation. Retenu pour bénéficier du PGUD, c'est en effet le quartier «Allaga» qui a servi de cadre au lancement officiel du Programme de gestion urbaine décentralisée de Parakou. La cérémonie s'est déroulée à l'école primaire publique du Camp Adagbé au quartier «Allaga». Le choix porté sur ce quartier n'est pas le fait du hasard, tant s'en faut. Le quartier «Allaga» fondé dans les années 1940 ne dispose pas à ce jour d'infrastructures, socio-communautaires et d'assainissement.

Il est pour le moins inconcevable qu'autant d'efforts soient consentis par le

pays, si le gouvernement comme l'a souligné le ministre d'Etat M. Bruno Amoussou ne se préoccupait — et il s'y attèle du reste de la question de la solidarité nationale et du destin commun de tous les Béninois. Le ministre d'Etat a alors invité les populations à tâter les querelles partisanes stériles et politiciennes et à faire face avec patriotisme aux problèmes de développement durable. Il a précisé pour terminer que dans les six prochaines années, 6.760 km de voies pavées et drainées et 14.860 km de voies bitumées et drainées seront effectivement réalisées dans la circonscription urbaine de Parakou.

Notons que la délégation gouvernementale comprend également le ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Luc Gnacadja.

MONO - COUFFO

LOKOSSA : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME LA FÊTE ÉTAIT BELLE !

Il n'y a plus rien à dire ou presque, sur les raisons qui ont amené la communauté internationale à adopter depuis vingt-trois ans, une journée de célébration en hommage à la femme. Le fait que nous en sommes encore à la 23^e édition de cette journée, montre si besoin en était qu'on peut parler sans exagération "du silence de l'histoire sur les femmes". Il n'est donc pas étonnant qu'une journée de méditation, de prise de conscience individuelle et collective et de mobilisation générale symbolise l'affirmation des femmes dans l'espace public.

Le Bénin, à l'instar des autres pays du monde a organisé le mercredi 8 mars dernier des manifestations officielles sur toute l'étendue du territoire national pour témoigner son attachement aux aspirations proclamées à l'occasion de la journée internationale de la femme.

C'est la ville de Lokossa, chef-lieu du département du Mono qui a été pour la circonstance le témoin privilégié de l'événement.

La délégation officielle était composée entre autres, du ministre de la protection sociale et de la famille, du ministre de la santé publique, du président de la Cour Constitutionnelle, des députés femmes, des membres du Corps diplomatiques et consulaires et des représentants des institutions et organisations internationales.

Devant la population en liesse soutenue par des groupes folkloriques féminins, le préfet du Mono, M. Georges Houessou a dit aux autorités et invités de marque toute la gratitude de ses administrés.

Il a rappelé l'importance que revêt cette journée réservée aux femmes qui représentent les 52% de la population. Sans les femmes, s'est-il exclamé, nous ne pouvons pas amorcer le développement de notre pays.

Dans son message, la coordinatrice de la marche mondiale, des femmes, Mme Innocentia Guédégbé a fait l'historique de cette marche dont les objectifs s'articulent autour des cinq points ci-après :

- stimuler un vaste mouvement de solidarité ;
- promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- mettre en avant les revendications des femmes autour des thèmes de pauvreté et de la violence faite aux femmes ;
- amener les gouvernements décideurs et autres membres de la société civile à soutenir et à effectuer les changements qui s'imposent pour améliorer les conditions et la qualité de vie des femmes du monde et enfin

marquer l'entrée dans le nouveau millénaire et montrer la détermination des femmes d'hier et d'aujourd'hui à changer le monde.

Reste à souhaiter que la 23^e journée et les célébrations à venir contribuent effectivement à l'élimination des inégalités et des discriminations plus ou moins profondes qui frappent encore les individus de sexe féminin dans l'ensemble des pays et des cultures du monde !

OUÉMÉ - PLATEAU

DÉVELOPPEMENT RURAL : UN PLAN DIRECTEUR POUR LES DÉPARTEMENTS

Une cinquantaine d'acteurs du développement rural (représentants d'organisations paysannes, d'ONG et de responsables de projets de développement rural) ont entamé lundi 13 mars dernier à Porto-Novo une journée de réflexions sur l'urgence de plans directeurs du développement rural pour les départements de l'Ouémé et du Plateau.

Le but de l'atelier était de valider les résultats des diagnostics menés auparavant par les équipes d'experts au niveau de tous les secteurs et sous-secteurs du développement rural des deux départements. Une fois validé à l'échelle nationale, ce plan directeur servira de document de référence pour les options et autres orientations à imprimer à l'action du développement rural dans notre pays.

Le schéma directeur, dans les conclusions, rappelle-t-on a été pensé et conçu comme une réponse possible à une amélioration des conditions de travail des producteurs et à une meilleure productivité.

À l'ouverture des travaux, le secrétaire général du département de l'Ouémé M. Léon Dossa a exhorté les participants à faire montre d'assiduité afin que les objectifs de l'atelier soient pleinement atteints grâce aux contributions de qualité qui sortiront des travaux.

ZOU - COLLINES

DE NOUVELLES CLASSES AU CEG 2 DE DASSA

Une délégation conjointe du ministère de l'Éducation nationale et de la direction départementale de l'Éducation du Zou / Collines, conduite par M. Martin Adjovi, représentant le ministre de l'Éducation nationale et de la recherche scientifique, a procédé jeudi 9 mars dernier à Dassa-Zoumé, à la réception d'un module de quatre salles de classe et de sa remise officielle aux autorités locales.

D'un coût global de 18 164 603 F CFA, ce bâtiment a été réalisé sur un fonds du PIP 99. Selon les différentes interventions dont celle du directeur de l'établissement, ce CEG, créé à la rentrée scolaire 96-97, a démarré ses activités académiques avec deux salles de classe aménagées pour la circonstance dans l'ancienne boulangerie de la sous-préfecture.

Parlant des difficultés au niveau de l'établissement, les intervenants ont cité entre autres, le manque de professeurs, de surveillant général, de censeur et de comptable jusqu'à cette rentrée scolaire 99-2000. Huit groupes pédagogiques ont été ouverts pour un effectif de 512 élèves. Autres difficultés mentionnées, l'absence d'un bloc administratif, d'une salle des professeurs et d'une bibliothèque.

Évariste Déglia

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

DE QUELQUES INCONVÉNIENTS DES ÉTYMOLOGIES POPULAIRES DANS L'HISTOIRE BÉNINOISE

Les tentatives d'explication de tel anthroponyme, de tel éthymisme ou de tel toponyme, etc., sont des démarches courantes en histoire et dans d'autres disciplines voisines comme la linguistique (notamment la sémantique), la sociologie, la géographie, etc. Louables en soi puisque riches d'enseignements, de telles démarches se heurtent souvent à des interprétations fantaisistes et erronées, qui laissent plus de place à l'imagination qu'à une réflexion scientifique rigoureuse.

* * *

Les étymologies populaires ressortissent généralement à ce genre d'acrobaties intellectuelles parfaitement stériles et susceptibles d'induire en erreur d'autres chercheurs moins avertis et peut-être intellectuellement moins outillés. Elles nous éloignent des hypothèses de travail qui, elles, ont l'avantage d'être plus scientifiques, nous donnant de fausses certitudes.

Quelques exemples pourraient illustrer notre propos : dans le domaine religieux par exemple, des chercheurs ont tenté, avec un résultat médiocre, d'expliquer le nom yoruba de la divinité élégbara (le légis de nos communautés socioculturelles de l'aire ajatado) par «celui ou celle qui a la force, c'est-à-dire alafagba». Or il s'agit là de deux mots yoruba complètement différents l'un de l'autre par leur prononciation et leur signification. Il serait ridicule et bien curieux qu'un locuteur, même très moyen du yoruba confonde ces deux mots. Un tel amalgame est le fruit de la pauvreté d'imagination de chercheurs non avertis qui donnent ainsi, consciemment ou inconsciemment, la primauté à l'étymologie populaire sur une démarche sémantique faite de rigueur et puisant ses ressources dans une meilleure connaissance de la langue yoruba.

Un autre cas courant est celui du mot égùgn ou égungun, communément traduit en français par revenant. Étymologiquement ce mot indécomposable a été assimilé à égungun qui désigne l'os en

yoruba. Il s'agit ici aussi de deux mots qui n'ont pas le même sens ni la même prononciation.

En outre certains ont voulu voir dans l'éthymonyme ajá un mot yoruba, ajá qui désigne le chien. Véritable aberration ! Les deux mots n'ont pas, comme dans les cas précédents, le même sens et la même prononciation. L'on pourrait multiplier à volonté des cas de ce genre.

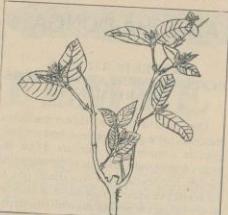
CONCLUSION

Un danger étymologique guette le chercheur qui, en quête de solutions, de familles, accorde quelque crédit aux étymologies populaires, sacrifiant la démarche scientifique à une initiative dont le seul fondement est l'imagination. Cela est d'autant plus grave qu'il y a des confusions au niveau des faux amis et que l'on se trouve par ailleurs dans un contexte linguistique de langues à tons !

A. FÉLIX IROKO

PLANTES MEDICINALES

FAUX CAOUTCHOUC, HOLARRHÈNE



Nom latin	<i>Holarrhena floribunda</i>
Famille des	Apocynacées.
Français	Faux caoutchouc, Holarrhène.
Fon	Akoyixa, tetin wiwi, lengbegbe.
Yoruba - Nago:	Ako ire, ire ibejii, isai, ire basha, ireno kere kere.
Adja	Gawnci, seseewu.
Wacc	Seseewu.
Mina	Gooti, Afeketi.
Boribo	Wôdôdâ.
Ditomori	Mukâ, Kummu.
Yom	Zemunj.
Dendi	Teibunnu.
Peul	Tarti.

DESCRIPTION

* Arbuste atteignant 2 à 5 mètres de haut et davantage dans la zone guinéenne.

* Feuilles ovales, pointées au sommet et finement poilues à face inférieure.

* Plantes fines contenant du latex.

* Fleurs blanches et odorantes en grappes axillaires.

ÉCOLOGIE

* Espèces des meilleurs semi-ouverts communes dans les savanes boisées.

* Type de sol variable mais possédant un bon drainage.

* Précipitation annuelle : 800 mm d'eau.

ORIGINE / DISTRIBUTION

* Originaire d'Afrique tropicale.

* Présent à partir du sud de la zone soudanienne jusqu'en zone guinéenne.

CULTURE

* Rarement cultivé.

* Reproduction par bouture ou marcottage dans un sol riche et bien humide.

* Semis possible à partir de graines bien saines et mûres (germination moyenne).

* Semer en avril pour planter définitivement en mi-juillet.

COMPOSITION

* Plante entière contient plusieurs alcaloïdes dont certains demeurent peu connus.

* Tanins.

EMPLOI

Plusieurs usages traditionnels mais deux principaux sont retenus.

AMIBES ET PARASITES

* Prendre 2 poignées d'écorce de tronc ou de racine.

* Faire bouillir dans 1 litre d'eau.

* Filtrer et boire.

* Prendre 1 tasse matin et soir pendant une semaine.

TRICHONIONAS

* Utiliser la même préparation en pommeade ou en douche locale.

* Prendre aussi longtemps que nécessaire.

ATTENTION !

* L'usage interne du médicament peut causer des troubles nerveux tels l'insomnie et le vertige.

A. L. (ENSA)

SIDA : LES GUÉRISSEURS ASSOCIÉS À LA LUTTE

En reconnaissant le rôle des guérisseurs dans la lutte contre les maladies opportunistes du sida, la conférence internationale de Lusaka a fait naître un vent d'espoir chez les malades africains. Mais si les traitements aux plantes sont moins chers que les thérapies occidentales, il reste encore beaucoup à faire pour les rendre accessibles...

Howard Maila est médecin traditionnel à Ndota, une petite ville zambienne située près de la frontière avec la RDC. En septembre dernier, lors de la 11ème conférence internationale sur le sida, qui s'est tenue à Lusaka, il a reçu, avec ses confrères, un appui inespéré : la reconnaissance, par les chercheurs, du rôle de la médecine traditionnelle dans la lutte contre le sida.

Depuis plus de dix ans, les guérisseurs réclamaient en vain à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à leurs gouvernements une participation officielle à la lutte contre la maladie. La décision de Lusaka équivaut pour eux à un certificat de crédibilité. Jusqu'alors, les médecins traditionnels étaient plutôt accusés de favoriser la propagation de la maladie en utilisant des conteneurs ou des lames de fusil contaminées, ou pire, en prescrivant aux malades un rapport sexuel avec une vierge.

La Zambie, où se déroulait la conférence, compte 60 000 guérisseurs, soit cinq fois plus que de médecins formés à l'occidentale. Face à ce constat, représentatif de toute l'Afrique, les chercheurs considèrent que les guérisseurs peuvent devenir des intervenants majeurs dans la lutte contre le sida, en proposant des traitements moins onéreux ou en étant tout simplement présents là où il n'y a pas de médecins. Certains pays font déjà figure de précurseurs, comme le Mozambique, qui s'apprête à rattacher des équipes de guérisseurs à ses hôpitaux et qui encourage ses curandeiros (médecins traditionnels) à délivrer le message du sexe sans risque.

Selon son inventeur, qui voulrait mobiliser l'attention lors de la prochaine conférence internationale sur le sida, six mois de traitement suffisent pour freiner la propagation du virus. Mais le guérisseur se heurte à un problème de taille : la commercialisation de son produit à grande échelle. « Si je bénéficie de l'appui financier du gouvernement et des autres donateurs, toute l'Afrique pourra profiter de ma découverte », explique-t-il.

Même manque d'argent pour le docteur Maila, inventeur du *Mailacín-H*, une solution

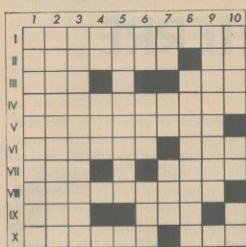
buvable à base de plantes. Le produit a été testé il y a deux ans par les Japonais, qui s'intéressent de près aux remèdes des guérisseurs. Les scientifiques auraient démontré ses vertus dans le raffinement des malades opportunistes, notamment la diarrhée. Mais au *National council of scientific research* de Lusaka, le docteur Maila s'est fait dire que faut d'abord, son remède ne serait pas commercialisé.

Des équipes anglaises se sont montrées intéressées, mais sans brevet d'invention, ce médecin a refusé de dévoiler sa formule. Malgré ces difficultés, le docteur Maila garde son enthousiasme. Il y a quelques semaines, dans le *Sunday Times* de Zambie, il a publiquement défié le gouvernement zambien : « Si le gouvernement de mon pays peut démontrer que je suis en train d'escroquer la population avec mon produit anti-HIV, j'accepterai d'être jeté en prison à vie pour escroquerie », a-t-il déclaré.

En attendant des retombées concrètes de Lusaka, il s'accroche aux témoignages de ses patients. « J'étai malade comme un chien. Grâce au *Mailacín-H*, j'ai retrouvé une santé de fer. Les examens médicaux ont confirmé que je ne souffre plus de la tuberculose », relate un patient de 36 ans. « J'ai été soigné à l'hôpital pour un cancer de l'utérus. Grâce au *Mailacín-H*, je suis guérie et je peux à nouveau cultiver la terre », ajoute une mère de famille de huit enfants.

Avec les deux tiers des malades du sida dans le monde et cinq africains contaminés par le virus toutes les deux minutes, l'Afrique est maintenant confrontée aux retombées de la conférence de Lusaka. La reconnaissance des médecines traditionnelles dans la lutte contre la maladie est bien plus qu'une note d'espérance : c'est une bénédiction pour les millions de malades.

Bethuel Kasama Tuseko

UN PEU DE DISTRACTION**LES MOTS CROISÉS N° 7****HORIZONTALEMENT**

- I. Une difficulté de procédure. — II. Escaladé par un alpiniste. Symbole. — III. Sportif rétribué et renversé. Au pied du Luberon. — IV. Roseau-masse du Canada. — V. Appelé pour le chef. — VI. Tumeur de la gencive. Préfixe qui multiplie. — VII. Une chérie. Tendres ou troisèmes. — VIII. Ses témoins ont tout vu. — IX. Chose latine. L'homme du Sud. — X. Grâce à elle sommeil assuré. À sa tache.

VERTICALEMENT

- 1. Nécrophage artisanal. — 2. Lisent dans les viscères. — 3. Tumultueuse. — 4. Symbole. Père généreux et incomplet. — 5. Femme de Bélisaire et favorite de Théodora. — 6. Venu. Hors d'usage. Margarita ou Moustique. — 7. Symbole. 2 fois rouges pour Rimbaud. Petite surface. — 8. Sans sucre et sans graisse. — 9. Ont des intrigues compliquées. — 10. Assemble. Le premier. Pronom.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

**N'oubliez pas votre
réabonnement !**

Merci

**RÉPONSE AU JEU
L'AFRIQUE EN MOTS CROISÉS N° 5**
(paru dans notre livraison n° 744 du 25/02/2000)**HORIZONTALEMENT**

- 1. Armes. Dive. — 2. Dou. Désider. — 3. Gourmandises. Té. — 4. Part. Alois. IV. — 5. Meilleurs Mots. — 6. Rebéri. Ara. Avertir. — 7. Pe. Munes. Cessés. — 8. Désir. Er. Er. Anesse. — 9. Cet. Tét. Atone ionisées. — 10. Crevées. Mamelons. Elé. — 11. Asa. Sel. Lo. Andés. Est. — 12. Talent. Rue. — 13. On. Eif. Lail. — 14. Tie. Étoile. — 15. Jules. Ela. Dr. — 16. Ela-ELA. Léo. — 17. Savate. Né. Am. — 18. Siens. Ct. Go. — 19. Er. Elie. Don. — 20. Erg. Uns. Os. — 21. Saleté. — 22. Iule. — 23. Air. — 24. Uta.

VERTICALEMENT

- 1. Arc. — 2. El. Co. — 3. Gambadera. — 4. Adoré. Étés. — 5. Routin. Vo. — 6. Mur.

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES**Citations**

"Quand un homme est en paix avec ses dieux et ses ancêtres, sa récolte sera bonne ou mauvaise, selon la force de son bras." (Chinua Achebe, écrivain nigérian, extrait de son roman Le monde s'effondre).

JEU DES LETTRES N° 3

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales, le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

MOTS SYNONYMES N° 4

Découvrir deux mots synonymes comportant sept et cinq lettres en utilisant toutes les lettres mentionnées dans les cercles du ballon.

Inscrivez les mots trouvés dans les cercles correspondants sur la chaussure.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

FAÇONS DE PARLER**DES MOTS ET DES FAUTES**

Dégouter (deux T) et dégoûter (un seul T et un accent).

Dans le verbe dégoûter il y a le nom dégoût, d'où l'accent sur le U... et un seul T.

Dégouter avec deux T vient du nom goutte. On écritra l'eau dégoutte de cette gouttière... avec deux T.

Bref, en se souvenant des noms : goutte et goût, on ne risque pas la faute : deux T ou un seul T.

dans un tout autre domaine quand on fait bouillir du vin ou du cidre on dit qu'en distille, et c'est l'affaire du bouilleur de cru.

On fait aussi des bouillies de farines de céréales, nommées "polentas" quand il s'agit de semoule. Il y a aussi la bouillie de farine de maïs, du sorgho.

Enfin une bouilloire c'est le récipient pour faire bouillir de l'eau : des coquemars quand ces récipients portent une anse et des samovars quand il s'agit d'une petite bouilloire russe en cuivre, pour la confection du thé.

JEU DE MOTS

Tout le monde connaît le mot familier de godillots... grosses chaussures, mais godillot est aussi le nom d'un personnage de la fin du XIX^e siècle. Il fut fortuné en fournissant aux armées une chaussure militaire à tige basse nommée brodequin.

Alex Godillot était-il industriel ? médecin ? ou costumier ?

Réponses : Alex Godillot était un industriel. Ses brodequins devinrent bientôt dans le langage courant des godillots, au même titre que pompe ou grogne par exemple, autres noms familiers pour désigner toute grosse chaussure.

DES MOTS VENUS D'AILLEURS

Sentinelle : un nom qui vient de l'italien sentir, qui signifie entendre.

Mousquet : arme à feu portative mais embrayée maniée par les mousquetaires. C'est un nom qui vient aussi de l'italien (de mosca... mouche).

Bulldozer : mot venant de la langue anglaise. Un bulldozer est un engin très puissant monté sur chenilles et utilisé pour des travaux de terrassement. Pour remplacer le nom bulldozer, une circulaire de 1971 avait, en France, proposé "bouteur", mais bulldozer était déjà trop bien implanté pour que bouteur puisse avoir une chance d'être adopté par les usagers.

Dealer : en français un revendeur de drogues. En anglais, un dealer peut être un négociant, marchand ou fournisseur, mais pas de drogues.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Clip : d'un mot anglais signifiant extraire, un clip est en France un film vidéo, bref et percutant réalisé pour promouvoir une chanson, un artiste, etc. Ce nom date d'une quinzaine d'années. Son homonyme, clip, apparaît dans le vocabulaire il y a une soixantaine d'années représente un petit bijou monté sur une pince (boucle d'oreille, broche, etc.).

Atout d'aujourd'hui produit un bouillonement.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe bouillir, du latin bullire (faire des bulles).

Être en ébullition, c'est bouillir à gros où à petits bouillons.

Il y a alors des bulles, de la vapeur, cela frémit, cela chante et à petit feu, cela mitonne ou mijote.

Toute ébullition produit un bouillonement.

De nombreux plats sont préparés par ébullition. On fait par exemple bouillir la viande, des légumes et on obtient : pot-au-feu, potage, soupe, consommé, velouté ou bouillon gras ou maigre.

Passer des légumes à l'eau bouillante c'est les faire blanchir. Et

Clip : d'un mot anglais signifiant extraire, un clip est en France un film vidéo, bref et percutant réalisé pour promouvoir une chanson, un artiste, etc. Ce nom date d'une quinzaine d'années. Son homonyme, clip, apparaît dans le vocabulaire il y a une soixantaine d'années représente un petit bijou monté sur une pince (boucle d'oreille, broche, etc.).

CD : compact-disque, disque laser.

CD-Rom : disque optique où sont stockées et consultables des données (texte, son, image). CD et CD-Rom : des abréviations datant d'une douzaine d'années.

NATION

NE LAISSONS PAS BAFOUER LA FAMILLE AFRICAINE SUR SA PROPRE TERRE

(Suite de la première page)

Saint-Père. Et ceci dans l'intérêt de notre nation.

Curieusement, il y a eu entre temps volte-face, ce qui a permis à certains technocrates de l'Organisation des Nations unies de cibler le Bénin afin de mettre en œuvre pour la période 1999-2003 un programme d'activités cyniques. Sous la couverture de programmes d'aide sanitaire, des campagnes systématiques sont organisées dans nos villes et dans nos villages contre la natalité, en opposition avec l'identité culturelle et religieuse de nos populations africaines, et même en opposition avec la nature du vrai développement tout court.

Nous ne sommes pas insensibles à la peine, à la douleur et à la croix quotidienne des femmes et des couples qui vivent des situations exceptionnellement dramatiques dans la fidélité au Créateur en ce domaine. Nous les assurons de notre proximité, de notre affection et de notre prière.

Le but de cette lettre pastorale, en cette année du grand Jubilé de l'an 2000, est d'affirmer l'urgence de la culture de la vie dans une civilisation qui glisse de plus en plus vers une culture de la mort, proônée par un vaste réseau international d'organisations bien pourvues financièrement. Certaines d'entre elles recommandent sans pudeur et sans respect du Crâteur, encore moins de l'homme faible et pauvre, des solutions de facilité immorales et criminelles comme la contraception, la stérification et même l'avortement. Et tout ceci au nom de l'émancipation de la femme africaine... Nous voulons lancer un pressant appel pour que soit sauvaée la famille chez nous. Car elle est vraiment en péril. Nous voulons éveiller en vous un certain sens patrilique, une certaine fierté nationale pour que vous ne participez pas à la destruction de notre pays afin de confirmer cette vision prophétique du Saint-Père : «L'Afrique n'est pas vouée à la mort mais à la vie».

I. GRAVES PRÉOCCUPATIONS CONTRE LA VIE

Les menaces contre la dignité de l'homme et contre sa vie ne peuvent que toucher nos cœurs de pasteurs, toute l'Église et toute personne de bonne volonté. Elles ne peuvent que nous atteindre au centre de notre foi en l'Incarnation rédemptrice du Fils de Dieu, et dans notre mission d'annoncer l'Évangile de la vie dans le monde entier et à toute créature (cf. Mc 16, 15), surtout en ces temps où semblent se déchaîner toutes les forces d'une civilisation plutôt de mort.

Aux fléaux anciens et douloureux de la misère, de la faim, des maladies endémiques, de la violence et des guerres, s'ajoutent d'autres, dont les modalités sont nouvelles et les dimensions inquiétantes : l'avortement, l'euthanasie, les mutilations, la prostitution, le commerce des femmes, des adolescentes, des jeunes et des enfants.

la drogue, la pornographie, le divorce sans cesse croissant, les multiples formes de polygamie, la réalité de la polyandrie sous formes larvées, le libertinage sexuel, la pratique fréquente de l'avortement, l'emploi des moyens contraceptifs, l'union libre sans engagement, les sans-familles, le mariage forcé, les viols, la pédophilie, l'homosexualité, les diverses formes de mariages contre nature, les meurtres pour la recherche des organes, etc.

Toutes ces pratiques, et d'autres analogues, sont infâmes. Tandis qu'elles corrompent la civilisation, elles déshonorent ceux qui s'y livrent plus encore que ceux qui les subissent, et elles attentent gravement à l'honneur du Créateur. Tout cela révèle une perte du sens de la personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Malheureusement, ce panorama inquiétant, loin de se rétrécir, va plutôt en s'élargissant avec les nouvelles perspectives ouvertes par les progrès scientifiques et techniques. On voit naître ainsi de nouvelles formes d'attentats à la dignité de l'être humain. En même temps, se dessine et se met en place une nouvelle situation culturelle qui donne aux crimes contre la vie une ampleté inédite, ce qui suscite et justifie nos graves préoccupations. Par exemple, des larges couches de l'opinion publique légitiment certaines critiques contre la vie au nom des droits de la liberté individuelle, et, à partir de ce présupposé, elles prétendent avoir non seulement l'impunité, mais même l'autorisation de la part de l'État, afin de les pratiquer dans une liberté absolue et, plus encore, avec l'intervention gratuite des services de santé publique.

Tout cela provoque un profond changement dans la façon de considérer la vie et les relations entre les hommes. Le fait que les législations de nombreux pays, s'éloignant le cas échéant des principes mêmes qui fondent leurs Constitutions, aient accepté de ne pas punir ou, plus encore, de reconnaître la légitimité totale de ces pratiques contre la vie est tout à la fois un symptôme préoccupant et une cause non négligeable.

La médecine elle-même, qui a pour vocation de défendre et de soigner la vie, se prête toujours plus largement dans certains secteurs à la réalisation de ces actes contre la personne. Ce faisant, elle se défigure, se met en contradiction avec elle-même et blesse la dignité de ceux qui l'exercent. Le serment d'Hippocrate devient de plus en plus une simple formalité disciplinaire. Puis après, l'égoïsme et le matérialisme hédoniste prenant le dessus, bien des agents du personnel de la santé se transforment en artisans de mort. Certains parmi eux portent le nom de chrétiens, ce qui ulcère davantage nos cœurs de pasteurs. Toutefois, nous savons qu'il y en a, avec un courage digne d'éloge, défendant la «culture de la vie» à leurs risques et périls. Nous exhortons ces derniers, au nom du Maître absolu de la vie, à tenir bon à continuer la lutte malgré toutes les pressions et intimidations et même malgré la propositions juteuses qu'on leur fait et la contrepartie de leur adhésion au mécanisme de la culture de mort. À l'origine de cette culture, il y a une attitude prométhéenne de l'homme qui croit s'ériger en maître absolu de la vie. Pure prétention

C'est pour cela que nous, vos évêques, réaffirmons avec l'autorité du successeur de Saint Pierre, la valeur de la vie humaine et son inviolabilité. Nous dénonçons les subtilités néfastes de la nouvelle expression en vogue de ladite «*Santé de la reproduction*» comprenant une vaste campagne de distribution des préservatifs (qui n'préservent pas), des affiches suggestives, des publicités télévisées et radiodiffusées pernicieuses abusant ainsi de la naïveté des populations, et poussant au libertinage sexuel, ce qui contribue à la propagation de l'épidémie du Sida. Ces programmes encouragent des conduites irresponsables aux conséquences très graves pour l'éducation des jeunes et la dignité des femme

II. SANTÉ DE LA REPRODUCTION OU COMPLÔT DÉMOGRAPHIQUE

³ La santé de la reproduction est portée par les disciples de malthusianisme³ qui

parviennent de plus en plus, des bureaux des services de santé arrivent à tromper les femmes sur la nature des soins qui leur sont prodigués. On les pousse à la consommation éhontée des pilules contraceptives et abortives. Les accouchements difficiles se multiplient, les césariennes aussi. La pratique de ligaturer les trompes se généralise. On leur pose des stériles et des noplants pour plusieurs années à leur insu ou sans information suffisante, et même contre leur gré. La femme africaine castifiée est présentée comme la femme libre, moderne et modèle. Le pire, c'est qu'en leur fait croire que ces intolérables actions sont sans conséquence pour leur santé. Ce qu'il est faux. Et pour une affaire de capitulation de l'étranger, beaucoup se laissent facilement acheter pour participer à la destruction et à l'assassinat de nos familles.

En termes clairs, la santé de la reproduction est toute une propagande très active conduite dans un langage séduisant mais souvent ambiguë, en faveur de la contraception et de l'avortement. Elle n'est rien d'autre qu'une politique de contrôle de la population dans les pays pauvres. On ignore ou l'on feint d'ignorer que l'accroissement de la population n'est pas dû d'abord à des taux de fertilité effrénés mais à l'augmentation de la longévité moyenne de la vie, résultant de l'amélioration de la situation sanitaire et du niveau de vie. Et puis, dans bien des pays, la mortalité infantile a diminué, de même que la mortalité maternelle. Contrairement à toutes les clochettes d'alarme⁴, les estimations les plus fiables nous disent que l'Afrique, malgré sa fécondité élevée, est un continent peu peuplé avec de faibles densités sur la plupart de son territoire. En outre, il faut le dire haut et fort, les hommes disposent encore de grandes possibilités pour le développement ; car les ressources que le Créateur a mises à notre disposition ne sont pas prédéfinies et sont encore toute utilisées. Les progrès agronomiques, techniques

2 Jean-Paul II, Exhortation Apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa*, N° 57.

3 Thomas Robert Malthus (1776-1834) fut un économiste anglais. Son Essai sur le principe de la population (1798) connaît un immense succès mais déclenche aussi de nombreuses polémiques. Selon lui, la population du monde tend à croître plus rapidement que les moyens de subsistance et il propose un remède pour résoudre le problème de la misère : c'est la limitation volontaire des naissances par abstinențe. S'agissant ne concernne que les familles pauvres et ayant pas beaucoup de ressources pour nourrir leurs enfants. C'est le néo-malthusianisme qui durcit cette pensée et inventera des plans d'actions et des méthodes des anticonceptionnelles. Les familles pauvres sont alors les favorisées, mais c'est évidemment les pauvres qui gènent et empêchent. Voilà pourquoi les supermarchés de la planète sont prêts à tout, pourvu que le contrôle de la population du Tiers-monde ne leur échappe pas.

4 Considéré comme fiable par les observateurs le recensement de novembre 1991 dans le pays le plus peuplé d'Afrique, le Nigeria, a donné 88,5 millions d'habitants, alors qu'auparavant les données officielles indiquaient 122,5 millions d'habitants, soit une surestimation de 34 millions ! Conseil Pontifical pour la Famille, *Évolutions démographiques. Dimensions éthiques et pastorales*, Instrumentum Laboris, LEV, N° 13, note 8.



NATION

ques et industriels favorisent l'accueil d'une population plus nombreuse. Les manques en ressources alimentaires dans les pays en voie de développement sont donc remédiés. Pour tout dire, les promoteurs de la santé de la reproduction ont une peur bleue que la population de l'Afrique ou du Tiers Monde puisse peser dangereusement sur leur confort et bien-être. C'est donc d'abord à leurs intérêts qu'ils pensent.

Une réflexion approfondie doit être menée sur la définition même de la santé de la reproduction. Les termes employés reflètent très peu les vrais dessous non avoués. Il est fait allusion aux méthodes de régulation des naissances non contraires à la loi. Mais tout ce qui est légal n'est pas forcément éthique. Les contraceptions artificielles et l'avortement peuvent être légalisés, mais ils n'en demeurent pas moins une atteinte à la dignité de la femme, voire de l'homme, et constituent un meurtre et un crime abominable. Plus explicitement, on parle de méthodes, techniques et services de santé pouvant résoudre les problèmes de procréation. Mais c'est ambigu, car la suite de la définition et de tout le développement montre qu'il faut créer une pseudo-éthique de dépendance des services anti-natalistes. De nombreuses affirmations, bien analysées, sont moralement et juridiquement inacceptables. Toute personne de santé avisée doit pouvoir reconnaître objectivement et publiquement que la santé de la reproduction est un «fourre tout», dans lequel les moyens artificiels de contraception soulèvent de sérieux problèmes éthiques, tant en ce qui concerne la vie humaine, que les droits de la personne et de la famille. Le terme même de reproduction est impropre quand il s'agit de l'homme. Laissons-le aux animaux, car l'homme n'est pas un生殖ateur mais un procréateur.

En tout cas, le crash démographique en Afrique est un mythe. Ce n'est pas la surpopulation qui menace notre humanité, mais plutôt cette horde de techniciens sans scrupules de la politique démographique limitative, incapables de porter un regard de tendresse sur l'enfant, souvent considéré à tort comme l'ennemi du bonheur de l'homme. Or sans enfants, il n'y a pas de «capital humain» et donc pas d'espoir; il n'y a que le naufrage en perspective. C'est ici que l'allocation historique du Pape Paul VI à l'Assemblée générale des Nations unies prend tout son sens : «...Votre tâche est de faire en sorte que le pain soit suffisamment abondant à la table de l'humanité et non pas de favoriser un contrôle artificiel des naissances, qui serait irrationnel, en vue de diminuer le nombre des convives au banquet de la vie.»⁵

Voilà pourquoi, nous vos évêques, voudrions alors intervenir, pour vous aider à réfléchir sur ce complot démographique.

III. PRISE DE POSITION DE L'EPISCOPAT

D'emblée, nous nous opposons radicalement à cette équation : faible population = développement économique assuré. C'est une utopie et même un mensonge. Une coïncidence peut toutefois avoir lieu entre les deux termes de l'équation. Mais cela n'est jamais automatique. Nous ne pouvons pas raisonner sur les hommes comme sur des marchandises. Un simple constat : il y a bien des pays peu peuplés qui ont du mal à décoller économiquement, le nôtre par exemple qui ne compte

que 6 millions d'habitants. Et il y a des pays plus peuplés que le Bénin, mais qui sont des puissances économiques : citons seulement le Japon, la deuxième puissance économique mondiale avec 123 millions d'habitants. Et puis Londres, Paris, New-York ou Bruxelles sont des capitales surpeuplées sans que cela affecte leur développement, parce qu'il y a une bonne organisation des citoyens. L'accroissement de la population n'est donc pas à priori un frein au développement économique. Nous constatons plutôt qu'au Bénin, les personnes dites «âgées» sont celles qui spontanément font le moins d'enfants. Du coup, on est tenté d'avancer l'hypothèse que pour obtenir une baisse de la population, il suffit d'élèver le niveau de vie des gens. C'est plus noble, plus digne, mais plus exigeant et plus long.

Cela concédé, nous sommes bien conscient des problèmes que pourrait engendrer une évolution démographique anarchique, surtout dans les pays en voie de développement comme le nôtre. Mais nous affirmons que notre pauvreté en Afrique et au Bénin ne vient pas de ce que nous sommes trop peuplés. Le sous-développement n'est jamais une fatalité. Pour s'en sortir, il faut s'employer à éliminer les dépenses imprudentes, à améliorer les relations internationales, l'éducation, la santé, les services sociaux et les infrastructures de base. Il est possible, avec plus de justice entre nations pauvres et nations riches, plus d'honnêteté, plus de travail méthodique, de mettre en œuvre des dynamiques de développement permettant à chaque homme et à toute personne de déployer ses capacités virtuelles et donc de surmonter le sous-développement. Entre autres, l'accès de tous à une bonne éducation scolaire est une priorité absolue. Car tout développement authentique repose sur l'homme. C'est l'homme qui, par son intelligence et son éducation, transforme les choses ordinaires en richesse. La grande cause de pauvreté est l'inégalité face à l'accès au savoir et la mauvaise répartition de ce savoir. Les pays qui se sont le plus développés depuis la seconde guerre mondiale sont ceux qui ont le plus mis en valeur leur capital humain et non ceux qui ont reçu l'aide financière. Or c'est dans les familles que se forme ce capital humain. Le développement est donc un défi lié aux choix politiques qui doivent compter avec la famille et non œuvrer contre elle.

a) Politique démographique autoritaire est inacceptable

L'Église reconnaît aux pouvoirs publics, dans les limites de leur compétence, un droit de regard sur la santé des citoyens, mais elle affirme aussi que l'État n'a pas à s'arroger, dans ce domaine, des responsabilités dont les couples ne sauraient être dessaisis. Et c'est là que le bât blesse. A plus forte raison l'État ne peut-il exercer chantage, coercition ou violence pour amener les couples à se soumettre à ses injonctions dans la matière. Toute politique démographique autoritaire, qu'elle soit sournoise ou déclarée, est inacceptable. Il appartient au contraire à l'État de protéger le mariage, la famille et la liberté des couples, de garantir la vie des innocents, de faire respecter la femme, tout particulièrement dans sa dignité de mère. Pour ces



fants à mettre au monde, en considérant pleinement leurs devoirs envers eux-mêmes, envers les enfants déjà nés, la famille et la société, dans une juste hiérarchie des valeurs et en accord avec l'ordre moral objectif qui exclut le recours à la contraception, la stérilisation et l'avortement.⁶

C'est pourquoi, nous affirmons, en accord avec le document du Conseil Pontifical pour la Famille, que dans la mesure où des agences internationales recourent à la coercition ou à la tromperie, elles violent non seulement les droits des hommes et des femmes en tant qu'individus, mais aussi les droits de la famille. Aussi, la Charte des Droits de la Famille affirme-t-elle :

«a) Les actes des pouvoirs publics ou d'organisations privées qui tendent à limiter en quelque manière la liberté des époux dans leurs décisions concernant leurs enfants constituent une grave offense à la dignité humaine et à la justice.»

«b) Dans les relations internationales, l'aide économique accordée pour le développement des peuples ne doit pas être conditionnée par l'acceptation de programmes de contraception, de stérilisation ou d'avortement.» Or c'est le cas chez nous au Bénin.

«c) La famille a droit à l'aide de la société pour la mise au monde et l'éducation des enfants. Les couples mariés qui ont une famille nombreuse ont droit à une aide appropriée, et ne doivent pas subir de discrimination.»⁷

tâches primordiales, l'État et les autorités publiques en général doivent entreprendre les politiques qui s'imposent, notamment dans le domaine fiscal et éducatif. Mais tel n'est point le cas chez nous au Bénin, ni dans la plupart des pays dits pauvres.

L'Église rappelle qu'il existe un devoir de solidarité internationale, et que l'aide aux pauvres du monde entier est, pour les riches, un devoir de justice. Elle affirme aussi qu'il est injuste et scandaleux de lier l'octroi de cette aide à des programmes de contraception, de stérilisation et d'avortement provoqué. Elle affirme encore que ce serait un grave abus du pouvoir intellectuel, moral et politique de présenter des campagnes anti-natalistes assorties parfois de violence morale ou physique — comme les expressions les plus appropriées de l'aide des populations riches aux populations défavorisées. Et malheureusement, c'est ce à quoi nous assistons.

Des mesures en garde analogues s'appliquent aux institutions internationales privées, surtout à certaines ONG de la place. Celles-ci ne sauraient faire prévaloir les intérêts particuliers de certains groupes sur les droits imprescriptibles de tous les êtres humains à la vie, à l'intégrité physique, à l'éducation, à la liberté responsable. Nous n'acceptons pas non plus que ces ONG fassent passer leurs intérêts particuliers avant les droits de tous les peuples à l'autonomie ainsi qu'au développement humain dans la solidarité.

b) Option pour une procréation responsable

Chers fils et filles, nous vous invitons à ne jamais oublier que l'option à prendre doit être pour la vie, le mariage et la famille. Et cela au nom de deux principes éthiques divins, repris par le Conseil Pontifical pour la Famille et qui méritent d'être rappelés ici. C'est à partir d'eux que l'Église se prononce sur la santé de la reproduction, sur la planification familiale en vigueur dans notre pays et sur la question de l'évolution démographique.

Le premier principe concerne la nature sacrée de la vie humaine et la responsabilité des couples. Le second porte sur le droit intrinsèque à la parenté. Dans la Charte des Droits de la Famille, l'Église affirme que «Les époux ont le droit inaliénable de fonder une famille et de décider de l'espacement des naissances et du nombre d'en-

Plus particulièrement, quoi qu'il en soit de la licéité morale des politiques démographiques qu'ils poursuivent, les gouvernements n'ont aucun droit de décider, à la place des couples, du nombre d'enfants qu'ils peuvent ou doivent avoir. Seule la découverte de la valeur intrinsèque de la personne humaine, du mariage et de la famille peut encourager les hommes à être accueillants face aux enfants en vue d'un monde à venir. Nous avons plutôt d'autres comportements à promouvoir : des choix responsables.

Libres du choix du nombre de leurs enfants, les couples doivent être également libres d'adopter des méthodes naturelles de régulation de la fécondité de manière responsable, s'il y a des raisons sérieuses pour ce faire, et en conformité avec l'enseignement de l'Église. Ces méthodes sont diverses et méritent d'être connues et divulguées. Elles s'adaptent à tous les contextes sociaux et ne sont pas conditionnées par le niveau d'alphabétisation. La santé du couple n'est pas mise en danger, la liberté et les droits de la femme et du mari sont respectés. Par contre, les moyens artificiels de contraception, de stérilisation et d'avortement sont à proscrire.

(Lire la suite à la page 9)

⁵ Paul VI, Discours à l'Assemblée de l'ONU, 4 octobre 1965, n° 6, AAS 57 (1965), p. 883.

⁶ Charte des Droits de la Famille, présentée par le Saint-Siège, 22 octobre 1983, Article 3.

⁷ Charte des Droits de la Famille, Art. 3 a), b), c).

SOCIETE

VOUS AVEZ DIT « SANTÉ » DE LA REPRODUCTION ? MEPRISE !

Dans une lettre adressée au Président de la République en date du 5 décembre 1999 (1) qui dénonçait la « Santé de la reproduction », l'abbé Raymond Goudjo, directeur de l'Institut des Artisans de Justice et de la Paix (I.A.J.P) et secrétaire de la Commission archidiocésaine Justice et de Paix (C.A.J.P) priait le chef de l'Etat au nom de ces deux institutions « d'agir vite et très vite pour que notre pays ne coupe pas irrémédiablement à la dérive » (*). Voilà qui a osé poser l'un des problèmes fondamentaux de survie collective auxquels nous nous trouvons confrontés depuis peu : l'in-nommable « Santé de la reproduction ». C'est un problème viscéral et d'autant plus déplorable que les populations concernées n'en connaissent pas les vrais enjeux et s'y adonnent les yeux fermés.

Cette monographie se voudrait un apport à la conscience collective des Béninois et, en particulier, de l'élite et des promoteurs de la santé de la reproduction afin que notre peuple vive et survive, et surtout pour que nos populations pauvres et analphabètes soient plus abusées et atteintes dans leurs droits les plus intimes.

I — POSITION DU PROBLÈME

La question de la santé de la reproduction plonge ses racines dans l'éternel problème de la pauvreté de l'Afrique, du Bénin : la rengaine habituelle de notre niveau de vie très moyen voire basse ; de la précarité de notre économie et la fausse représentation de la population africaine et béninoise comme étant trop forte ou devant excéder un certain seuil fixé de

main de maître par où ne sait quelle autorité dans tel nombre d'années : notre appel sans cesse réitéré à l'aide à un développement qui jamais ne semble prendre son envol... toutes choses qui portent à conclure que nous sommes dans une impasse dont jamais nous ne sortirons.

II — UNE SOLUTION FACILE ET APPATANTE : LA « SANTÉ DE LA REPRODUCTION »

La « Santé de la reproduction » est un concept nouveau qui n'est apparu dans le champ sémantique des questions de développement que depuis peu. Pendant longtemps et maintenant concurrence et à ce nouveau concept, on a parlé de planning familial, de régulation des naissances, etc.

La régulation des naissances acceptée par l'Eglise et tout homme sensé doit viser essentiellement le bien des individus et de la famille. C'est dans ce sens que les Papes Paul VI et Jean-Paul II ont souligné l'importance d'une paternité et d'une maternité responsables. Car à leurs yeux il serait irresponsable de mettre au monde des enfants que l'on ne serait pas capable d'élever.

À ce sujet, précisons que si l'Eglise accepte le principe de la régulation des

naissances, elle rejette cependant tous les moyens mécaniques et chimiques de contraception.

L'intention positive initiale de la régulation des naissances a été très vite pervertie pour donner lieu à des réflexions et calculs anti-natalistes. Dès lors on part de la masse supposée de richesse existante ou à produire dans le monde pour prévoir ou même fixer (osons le dire) le nombre de bouches à nourrir. Alors, les statistiques et calculs démographiques abondent sur la question. Il faut donc limiter le nombre d'enfants à naître pour éviter qu'ils ne meurent de faim. Lametnable prévision charitable ! C'est surtout les pays dans en voie de développement dont notamment les pays africains, et plus particulièrement le Bénin, qui en font les frais. Pour s'être aligné, à la Conférence du Caire, sur la position du Saint-Siège qui n'avait donné son aval pour le complot contre la vie, le Bénin, notre pays, est devenu une cible privilégiée en Afrique pour les politiques anti-natalistes. Notre pays est assailli à coup d'argent pour servir de champ d'expérimentation aux méthodes mathuséennes de la santé de la reproduction. Et, honneur à nous, ce que nous avons rejeté officiellement, à la face du monde et de l'histoire, nous l'acceptons de seconde main, ébouïs par l'argent. Aujourd'hui sur tout le territoire béninois on pratique cette dictée « santé de la reproduction », véritable « castration radicale, sans égard et sans pitié de nos mères, femmes et filles... » (*).

Halte à cette stérilisation massive de la population béninoise : halte à cette limitation sauvage de notre population dont la densité n'est pas encore assez. « Notre élite

ne semble pas être assez consciente du danger qui nous guette. Nos éminentes têtes pensantes sont, pour la plupart, complètement emportées par le vertige de cette course d'enrichissement éphémère et de corruption crasse que constitue la « santé de la reproduction » » (*).

Si un sursaut de conscience ne nous secoue, si un élan de nationalisme ne nous agite au plus vite, nous serons tous emportés par une extermination lente et certaine. La « santé de la reproduction » n'est nullement pour nous un chemin de développement et de progrès.

III — DÉMOGRAPHIE ET DÉVELOPPEMENT

Sans nous embarrasser de statistiques, la simple observation du réel suffit à nous convaincre que le Bénin et l'Afrique sont encore peu peuplés et que la densité de population n'est pas encore criarde. On ne saurait donc nous convaincre que le développement actuel et futur du Bénin et de l'Afrique requiert la mise en œuvre des moyens inhumains de contention de la population qui divulgue la « santé de la reproduction » sous de fausses apparences de libération de la femme, de bien-être de la famille, de voie de développement, etc.

Les puissances inqualifiables, instigatrices de cette manœuvre de mort savent très bien que le boom démographique est condition du boom économique. Autrement dit, l'essor économique du Bénin et

(Lire la suite à la page 11)

CONTRACEPTION CONTRE LE SIDA, PROPOSITION ILLUSOIRE, RIDICULE ET INUTILE

Le député italien Walter Veltroni, secrétaire du Parti démocrate de gauche, à l'occasion de son premier voyage en Afrique, a demandé à l'Eglise catholique et au Pape Jean-Paul II de changer leur attitude vis-à-vis des contraceptifs, pour sauver l'Afrique des dangers du SIDA. La proposition a été vivement critiquée par les missionnaires italiens qui vivent dans ce continent. « Il est ridicule et illusoire de penser aider l'Afrique en recourant à la contraception », déclare le Père Giovanni B. Antonini, responsable de l'information pour les Missionnaires combonians qui a commenté pour *fidès*, les propositions du député Veltroni.

« Il y a quelques semaines, j'étais au Togo, au Bénin et au Mozambique. Partout, j'ai trouvé la même publicité : « Contre le SIDA, sers-toi du préservatif ! » Cela m'a frappé que, à des dizaines de milliers de kilomètres, on fasse la même publicité, comme s'il y avait un même plan pour toute l'Afrique. Faire de la publicité pour

l'utilisation du préservatif comme panacée est simpliste, et ne fait du bien qu'aux entreprises américaines et italiennes qui exportent des préservatifs. Je crains que ces campagnes n'aient qu'un seul but : la réduction de la population en Afrique. Penser à la contraception sans éducation et sans engagement personnel est ridicule et illusoire. En Afrique, le taux élevé de mortalité est dû au taux élevé de mortalité. En Egypte, j'ai visité une léproserie. De nombreux anciens lépreux se marient entre eux et ont de nombreux enfants. Pourquoi ? Parce que la vie nouvelle est un peu comme une revanche sur la mort et sur leur pauvreté. Il faut vaincre la famine, la guerre, la violence, par l'éducation et par l'aide, et nous pourrons ainsi réduire de manière importante la mortalité elle aussi. D'après les statistiques, la mortalité diminue quand il y a l'éducation. L'Eglise propose cela précisément : engagement personnel et un idéal pour la vie. Le monde politique offre seulement des solutions mécaniques : l'exportation des préservatifs... »

La lutte contre le SIDA avec les préservatifs est en cours depuis des années en Afrique. Elle est souvent un masque pour cacher des politiques anti-natalité : c'est ce qu'affirme sour Zita, une religieuse missionnaire combonienne. En Tanzanie depuis quinze ans, elle traîne depuis dix ans pour la défense de la vie dans les régions de Dar-es-Salam, Iringa et Njombe. Elle est docteur en biologie et chimie du « Aquinas College » de Grand Rapids au Michigan (Etats-Unis). Elle a accepté de répondre aux questions de *fides* :

« L'Organisation mondiale pour la Santé, l'UNICEF et l'International Planned Parenthood Association, fournissent de l'argent et des contraceptifs au gouvernement tanzanien pour un contrôle véritable et réel de la population. On distribue à profusion des pilules de Depo-Provera et de Norplant, avec des préservatifs et des stérilets. Il est prouvé que ces stérilets sont la cause de la majorité des infections intra-utérines qui

rendent souvent la femme stérile. La stérilité est l'opprobre le plus grand pour une Africaine. J'ai vu pleurer des femmes désespérées quand elles se sont rendu compte de ce qui leur était arrivé. »

Le programme de contraception est mené dans les centres médicaux ruraux, où des personnes qui n'ont pas la moindre préparation technique distribuent des contraceptifs jusque dans les villages les plus retirés. On distribue aux femmes des contraceptifs qui, en Amérique, sont considérés comme étant nuisibles à la santé de la femme. Nombre d'entre elles, après une utilisation prolongée, sans assistance médicale, contractent des infections, des anémies, des thromboses, des problèmes d'hypertension. Je sais ces choses, parce que je suis au contact avec elles tous les jours ».

La proposition du député Veltroni, fait remarquer sour Zita, est vieille de dizaines d'années. « L'utilisation des contraceptifs a commencé en Afrique il y a de nombreuses années, avec un bombardement publicitaire dans les rues, dans les autobus, à la radio et à la télévision : « sers-toi du préservatif, cela prouve que tu as soin de ton partenaire ». Il y a deux ans, la Tanzanie a même obtenu un prix en

(Lire la suite à la page 11)

NE LAISSONS PAS BAFOUER LA FAMILLE AFRICAINE SUR SA PROPRE TERRE

(Suite de la page 7)

ficiels de contrôle des naissances ainsi que la stérilisation ne sont pas exempts de conséquences néfastes.

c) Lutte contre les intoxications de la famille

Nombre d'informations diffusées sur la santé de la reproduction, sur la planification familiale et sur l'évolution actuelle de la population sont sujettes à caution, voire erronées. Il ne faudrait pas se laisser tromper. Face aux réserves qu'appellent ces informations et face aux programmes moralement inadmissibles de contrôle des populations, l'Église ne peut rester ni silencieuse ni inactive⁸. Nous ne saurons nous contenter d'adopter une attitude de principe vis-à-vis de ces abus ; nous devons y répondre de façon positive et pratique en accord avec notre mission de service à la famille, «sanctuaire de la vie». Nous les chrétiens, et tout homme de bonne volonté, devons avant tout promouvoir la vérité, en particulier lorsque celle-ci est occultée par des poncifs largement diffusés et dépourvus de fondement.

Nous sommes tous invités à faire preuve de vigilance face aux pratiques qui ne respectent pas la personne humaine. Ayons toujours à l'esprit certaines questions cruciales :

— Dans chaque situation concrète, qu'en est-il de la politique familiale ? Celle-ci assure-t-elle une véritable liberté aux couples ?

— Dénonce-t-on les cas où des organisations internationales ou nationales, publiques ou privées, violent les droits des individus ou ceux de la famille en prétextant des «impératifs démographiques» falacieux ?

— Dans quelle mesure des organisations internationales font-elles pressions sur des États afin d'amener ceux-ci à souscrire à des politiques de «contention» démographique, incompatibles avec la juste souveraineté des nations ?

Certaines priorités en cours requièrent incontestablement une action rapide compte tenu des effets nocifs tant sur la santé mentale que sur la santé physique de la personne humaine :

— les multiples tentatives de l'idéologie de «la crise démographique», qui visent à influencer des instances internationales et des gouvernements ;

— l'invocation de soi-disant «nouveaux droits de la femme» méprisant la vocation de celle-ci à donner la vie ;

— l'appel excessif, voire abusif, aux problèmes de l'environnement pour justifier un contrôle coercitif des populations ;

— Les tentatives de divulguer des produits abortifs tels que la pilule RU 486, non seulement dans les pays dits développés mais surtout dans les pays pauvres ;



— la généralisation de la stérilisation tant féminine que masculine, la banalisation et la diffusion des dispositifs contre la vie, tels que les dispositifs intra-utérins (stérilets) ;

— les violations des droits imprescriptibles et inaliénables des individus et de la famille et plus généralement l'abus du pouvoir intellectuel, moral et politique.

Savons-nous par exemple que l'absorption de la pilule peut entraîner des effets nocifs ? Que même la stérilisation féminine ou masculine entraîne bien des complications ?⁹ En considération de tout ce qui vient d'être dit, nous vous lançons plusieurs appels.

IV. DIFFÉRENTS APPELS EN FAVEUR DE LA VIE

a) Appel à une réflexion critique sur la crise démographique

En effet tous les hommes de bonne volonté doivent s'informer pour comprendre combien les populations sont diverses dans leur état et dans leur évolution. Ils doivent faire preuve d'esprit critique face à cette idéologie de «la fameuse crise démographique» venue d'ailleurs. Devant le malentendu médiatique déployé par de nombreux mouvements en faveur du contrôle coercif des populations, ne devons-nous pas plutôt tenir davantage compte du fait que les tactiques employées sont liées en permanence aux intérêts économiques et aux informations démographiques simplistes, cultivées par des statistiques approximatives, voire des projections inexac-tes du futur.

Toutes les associations et organisations qui sont attachées au respect de la personne humaine et de la famille doivent faire une place, dans leurs réflexions et leurs actions, à une juste connaissance des

données et des diversités démographiques. Nous devons opposer un refus argumenté et catégorique à cette idéologie qui exprime une peur de la vie et de l'avenir. Pourquoi laisser aux autres le soin de définir à notre place ce que doit être le développement durable pour nous ?

De leur côté, toutes les institutions de formation sont invitées à accueillir dans leur programme une réflexion systématique et critique sur la santé de la reproduction et sur les réalités démographiques. Tous ces efforts doivent être complétés par une volonté d'informer objectivement les leaders d'opinions, les médias, ainsi que l'opinion publique, afin d'influencer l'établissement d'une saine politique familiale.

b) Appel à une saine politique familiale

Toute autorité territoriale, qu'elle soit nationale, régionale ou communale, se doit d'avoir une politique familiale permettant aux familles d'assumer librement leurs responsabilités dans la société d'aujourd'hui et dans la chaîne des générations. Ces politiques familiales doivent déployer des moyens divers pour la réglementation du travail, l'adaptation de la fiscalité, l'accès au logement et à l'éducation, etc.

En outre, cette politique familiale doit inclure la lutte contre «l'impérialisme contraceptif», que la délégation du Saint-Siège dénonçait dès 1974 lors de la Conférence Internationale sur la Population tenue à Bucarest. Cet «impérialisme contraceptif», qui viole les traditions religieuses et culturelles de la vie familiale, fait violence à la liberté des personnes et des couples, et blesse à travers eux les familles et les nations.

En, vue de promouvoir une juste politique familiale, les associations et les organisations nationales ou internationales, tant publiques que privées, ont aussi leurs

responsabilités. Dans l'intérêt de l'épanouissement des communautés humaines solidaires, la politique familiale est indispensable pour permettre à ces cellules de base que sont les familles de concourir au développement de toute la communauté humaine. Agents et protagonistes d'une vraie politique familiale ne sont pas seulement les politiciens et les législateurs, mais de façon spéciale, les parents et les familles elles-mêmes.

c) Appel à respecter la femme comme personne, épouse et mère

Nous, vos évêques, recommandons que soient mise en œuvre des politiques adaptées afin que soit respectée la femme comme personne, comme épouse et comme mère. Les femmes sont les premières à s'agir dans leur cœur et dans leur corps des campagnes qui s'inspirent de l'idéologie de la peur démographique. Dans de telles campagnes, on utilise un faux concept de la «santé reproductive» féminine, pour promouvoir différentes méthodes de contraception ou d'avortements, qui non seulement peuvent supprimer la vie de l'enfant non né, mais aussi peuvent avoir de graves répercussions sur la santé des femmes, au point de mettre leur vie en danger.

Cette idéologie fait que la femme finit par avoir honte de son rôle de mère, ou c'est par sa maternité qu'elle apporte sa contribution essentielle et irremplaçable à la société. La qualité d'une société s'exprime dans le respect qu'elle manifeste à l'endroit de la femme. Une société qui méprise l'accueil de l'enfant, méprise la femme. C'est pourquoi tout doit être fait pour permettre aux femmes d'exercer leurs responsabilités, en conciliant comme elles l'entendent leurs tâches familiales, professionnelles, associatives et sociales. Ceci sera possible que si est reconnue dans les faits l'égalité dignité entre l'homme et la femme.

d) Appel à plus de vigilance, de prudence et de courage

Chers fils et filles, il arrive que des organisations favorables au contrôle des populations par des moyens illégitimes compromettent délibérément des chrétiens dans leurs activités. Ainsi, vous pouvez être sollicités à participer à des projets ou à des programmes d'action portant sur des thèmes assez généraux et vagues comme, par exemple, le développement durable, amour et vie, une meilleure santé en Afrique ou l'environnement tout court. Ces invitations sont souvent liées à des rétributions généreuses. En fait le but véritable de ces initiatives est de promouvoir l'idéologie de la peur de la vie et de vous impliquer en vous fourvoyant dans des «attelages dispara-

(Lire la suite à la page 10)

⁸ Cf. L'évangélisation doit dénoncer et combattre tout ce qui avilît et détruit l'homme, nous dit Jean-Paul II dans *Ecclesia in Africa*, N° 70.

⁹ Cf. Conseil Pontifical pour la Famille. Au service de la Vie (Instrumentum Laboris), Librairie Editrice Vaticane, p. 5.

NATION

NE LAISSONS PAS BAFOUER LA FAMILLE AFRICAINE SUR SA PROPRE TERRE

(Suite de la page 9)

tes pour le succès de leurs campagnes. Vous devez donc faire preuve de vigilance, de prudence et de courage. Soyez disposés à porter témoignage, jusqu'au martyre s'il le faut, du prix qu'a tout homme aux yeux de Dieu, en ne coopérant à aucune campagne qui favorise des pratiques contraires à la morale enseignée par l'Église. Car le Seigneur nous en demandera compte.

e) Appel au respect de la vie

Face à ces campagnes, l'Église est avant tout profondément soucieuse de la promotion de la justice en faveur des plus démunis. Des méthodes préconisées pour réduire la natalité provoquent des effets plus dommageables que les maux auxquels elles prétendent porter remède. Ces dommages sont particulièrement perceptibles au niveau des droits de l'homme et de la famille. La qualité d'une société ne s'exprime pas seulement dans le respect qu'elle porte à la femme; elle se manifeste aussi dans le respect ou le mépris qu'elle porte à la vie, au mariage, à la famille et à la dignité humaine.

Dans l'encyclique *Centesimus annus*, Jean-Paul II précise que ce respect pour la vie doit être entretenu dans la famille. Il faut «considérer la famille comme le sanctuaire de la vie». En effet, elle est sacrée, elle est le lieu où la vie, don de Dieu, peut être convenablement accueillie et protégée contre les nombreuses attaques auxquelles elle est exposée, le lieu où elle peut se développer suivant les exigences d'une croissance humaine authentique. Contre ce qu'on appelle la culture de la mort, la famille constitue le lieu de la culture de la vie.

En découvrant la famille comme «sanc-tuaire de la vie» et «œur de la culture de la vie», les hommes et les femmes peuvent être libérés de la «culture de la mort». Celle-ci commence par la «mentalité anti-enfant», si largement développée dans l'idéologie du contrôle coercitif des populations. Les couples et la société doivent reconnaître en chaque enfant un don désiré qui leur vient du Créateur, un don précieux qui doit être accueilli dans la joie, et un don aimé dans la famille.

À la suite de toutes ces considérations, nous vous proposons quelques orientations pastorales pour l'Église Famille de Dieu qui est au Bénin.

V. ORIENTATIONS PASTORALES EN FAVEUR DE LA FAMILLE

Nous, vos Évêques, mettons résolument une fois de plus le cap sur une pastorale de sauvegarde de la vie, du mariage et de la famille.

Nos traditions africaines nous enseignent un certain respect de la vie, du mariage et de la famille. Nous avons intérêt à inclure ces valeurs dans nos orientations

pastorales. Citons par exemple le sérieux de l'engagement matrimonial après une longue route (coutumes de mariage), la pudeur dans le langage et la tenue, la dignité et l'honneur de la famille à sauvegarder, la stabilité dans le foyer, la priorité donnée à la procréation pour perpétuer la famille, l'importance donnée à la mère et aux enfants, le mariage compris comme alliance entre deux familles, ce qui garantit la solidarité familiale et freine les divorces, le soin accordé aux personnes âgées, la protection des veuves, la prise en charge des orphelins, l'éducation familiale communautaire des enfants, le culte des ancêtres et des défunt qui favorise la fidélité aux saines traditions et bien d'autres valeurs positives à cultiver.

Nous voudrions voir redynamisées les commissions diocésaines pour la famille, comme cadre ouvert à toute le monde, et comme lieu de réflexion, de prière et d'actions concrètes pour revitaliser la vie, le mariage et la famille. Nous conseillons vivement la mise sur pied des commissions de ce genre dans chaque paroisse. Voici quelques pistes qui pourraient être prises en compte par ces commissions :

— éduquer au véritable amour, à l'ascèse sexuelle, à une saine conception de la sexualité, au respect de soi comme personne et au respect de l'autre ;

— encadrer les jeunes pour qu'ils cheminent dans une spiritualité de pureté avant le choix de l'état de vie qui sera le leur ensuite ;

— encourager les couples d'amis à bien préparer et à célébrer leurs fiançailles comme il convient ;

— aborder à fond la question de la fidélité conjugale, et la valeur profonde de la fécondité, pour le meilleur et pour le pire ;

— pousser au dialogue, à la prière commune et au pardon dans le foyer ;

— propager les méthodes naturelles de régulation des naissances ;

— promouvoir la condition de la femme, souligner son apport irremplaçable dans l'éducation à la vie, et dans la formation d'une culture d'accueil et d'amour de l'enfant ;

— former les agents pastoraux au respect de la vie, du mariage et de la famille. Car « l'avenir du monde et de l'Église passe par la famille » (*Familiaris Consortio*, n° 75) ;

— faire des récitations périodiques pour couples mariés ;

— célébrer régulièrement des messes aux intentions des familles, les anniversaires de naissances et de mariages ;

— prêcher à temps et à contre temps sur la dignité de l'homme et de la femme selon le plan de Dieu.

Puisse cette pastorale familiale trouver un écho dans le cœur de tout le monde : prêtres, religieuses, religieux, autorités publiques, députés, hommes politiques, décodeurs, médecins, infirmiers, assistants, conseillers, ceux qui s'occupent des moyens de communication sociale, presse, radio, télévision et bien sûr tout homme de bonne volonté... Des initiatives constructives pourraient être prises dans les paroisses, dans les familles elles-mêmes dans les associations etc. Notre objectif est de voir surgir assez tôt un vaste mouvement des familles pour les familles en vue de la sauvegarde de la vie, du mariage et de la famille. Nous en appelons à la conscience de vous tous et de tous les groupes et associations de prière, et à tous les mouvements de laïcs. Nous attendons de vous une vaste mobilisation contre la santé de la reproduction.

ET PAR-DESSUS TOUT, LA PRIÈRE...

Comme le jeune David avançait seulement avec sa fronde vers le géant Goliath le bien armé, nous entrons, dans un combat qui n'est pas pour le notre, dépourvus de toutes armes humaines. L'Auteur de la vie lui-même combattra pour que les forces du mal n'imposent pas leur règne. Car le Christ qui a vaincu le monde par sa mort et sa résurrection est avec nous jusqu'à la consommation des siècles. En effet, Il est venu pour que nous ayons la vie et la vie en abondance (Jn 10, 10). Renouvelons-Lui notre confiance totale. Rien n'est impossible à Dieu.

En union donc avec le Saint-Père, et animés par une sollicitude accrue pour le sort de chaque homme, de chaque femme, et surtout de chaque famille, nous réprouvons aujourd'hui ce que nous avons toujours dit aux familles engagées dans leurs tâches rendues difficiles par les embûches et les menaces de tous genres : une grande prière qui parcourt le monde par l'intercession de la Vierge Marie, Mère des vivants, est une urgence. Que dans la

prière habituelle, une supplication ardente s'élève de toutes les communautés chrétiennes, de tous les groupes ou mouvements, de toutes les familles, du cœur de tous les croyants, vers Dieu Crateur qui nous donne la vie. Que cette prière soit comme une chaîne qui enlace tout le Bénin et le monde entier.

« O Marie, Aurore du monde nouveau,

Mère des vivants

Nous te confions la cause de la vie.

Regarde, ô Mère, le nombre immense

des enfants que l'on empêche de naître.

Des pauvres pour qui la vie est rendue difficile,

Des hommes et des femmes victimes

d'une violence inhume,

Des vieillards et des malades tués par l'indifférence ou par une pitie fallacieuse.

Fais que ceux qui croient en ton Fils sachent annoncer aux hommes de notre temps,

Avec fermeté et avec amour, l'Évan-

gile de la vie.

Obtiens-leur la grâce de l'accueillir

comme un don toujours nouveau,

La joie de le célébrer avec reconnaissan-

ce dans toute leur existence.

Et le courage d'en témoigner avec une

ténacité active, afin de construire,

Avant tous les hommes de bonne vo-

lonté la civilisation de la vérité et de l'amour,

À la louange et à la gloire de Dieu

Créateur qui aime la vie. » Amen !

Nous recommandons que cette prière, surtout en ce temps de Carême, soit également accompagnée du jeûne. Nous le savons, la prière et le jeûne sont les armes principales et efficaces contre les forces du mal.

Bonne Année Sainte ! Bon temps de Carême, et déjà

Bonne fête de Pâques à chacun et à tous.

Nous vous bénissons.

Fait à Dassa-Zoumè, le 15 février 2000

10. *Evangelium vitæ*, Libreria Editrice Vaticana, Città del Vaticano 1995, p. 200.

Mgr. Nestor Assogba
Archevêque de Cotonou
Président de la Conférence

Mgr. Antoine Ganycé
Évêque de Dassa-Zoumè

Mgr. Lucien Monsi-Aghouka
Évêque d'Abomey

Mgr. Marcel H. Agboton
Évêque de Kandi

Mgr. Clet Félix Agbanou
Administrateur diocésain de Parakou

17 MAI

DES

L

À l'heure
forcer l'unité
pays mem-
ganisation
Maghreb,
ressortissante
l'Ouest.

Le pré-
airait le d'
d'unions et
noires. Elles
de l'Ouest
s'expliquent
par sa paix
africaine.

C'est de la Lig-
tunité à l'
Union
Mauritanie
et la Libye

de l'Afri-
graphie
plus nor-
dévelop-

Comme
per la
d'éven-
sent ?

Ceux
pour le
et son
blent de
que do-
un inc-
rit éco-
vienne
pour ce
accord
d'Afri-
née pa-
de sté-
dom l'
Et con-
les pe-
nous a-
que n'
un co-

À notre

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

LA MAURITANIE TOURNE LE DOS À L'AFRIQUE DE L'OUEST

À l'heure où la Cedeao souhaite renforcer l'intégration économique de ses pays membres, la Mauritanie quitte l'organisation et se rapproche des pays du Maghreb, en dépit de ses très nombreux ressortissants installés en Afrique de l'Ouest.

Le premier président de la Mauritanie aimait le dire : « La Mauritanie est un trait d'union entre le monde arabe et l'Afrique noire ». Elle a toujours un pied en Afrique de l'Ouest et un autre au Maghreb. Cela s'explique par sa position géographique et par sa population arabe (maure) et négro-africaine.

C'est ainsi qu'elle est à la fois membre de la Ligue arabe et de l'Organisation de l'unité africaine, membre fondateur de l'Union du Maghreb arabe (qui regroupe la Mauritanie, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Libye) mais aussi de la Communauté

économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) avec 16 autres pays dont le Nigeria.

Mais à l'heure de s'engager plus activement dans le processus d'intégration économique voulu par la Cedeao sous la pression de la mondialisation, la Mauritanie préfère tourner le dos à cette organisation. Depuis quelques années, la faible représentation du pays à certaines réunions de la Communauté était déjà interprétée comme un désintérêt : « La Mauritanie regarde vers le Maghreb ». C'est ce que pensait l'homme de Nouakchott et les personnes les plus averties de la sous-région.

Les critiques ont été plus directes lors de la dernière réunion au sommet, tenue à Lomé les 9 et 10 décembre derniers : « La progression de la Cedeao a été entravée par de nombreuses activités concurrentes

et parallèles dans le cadre de sous-unités qui existent parmi nous ». Ces propos du président nigérien ont, semble-t-il, été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La Mauritanie qui fait aussi partie de l'Uma ne pouvait rester indifférente.

Quelques semaines après, le Premier ministre mauritanien, qui rendait compte devant l'Assemblée nationale de l'activité gouvernementale pour l'année écoulée, annonce en peu de mots et sans explications la décision de la Mauritanie de se retirer de la Cedeao suite « aux décisions du dernier sommet ». Une façon de partir sans claquer la porte. Ces décisions visent la création et le lancement à partir de 2004 d'une zone monétaire unique. D'ici là, les pays membres comptent établir un marché unique, harmoniser leurs politiques économiques et financières et libérer les échanges.

RÉÉQUILIBRAGE POLITIQUE ?

La Mauritanie, qui a quitté la zone cfa depuis plus d'une vingtaine d'années pour battre sa propre monnaie (l'ouguiya), ne veut pas renoncer à ce qu'elle considère comme un garant de sa souveraineté. « Si nous nous intégrons à la Cedeao, s'inquiète un jeune technicien qui sait la décision des autorités, nous risquons d'être absorbés par les autres beaucoup plus nombreux ».

La quasi-totalité des partisans de l'arabité pensent comme lui mais ne le disent que dans leur propre milieu. C'est pourquoi beaucoup considèrent que cette décision est plus politique qu'économique : « Comment voulez-vous qu'un pays très soucieux de l'équilibre ethnique puisse accepter la suppression des frontières ? »

(Lire la suite à la page 12)

VOUS AVEZ DIT « SANTÉ » DE LA REPRODUCTION ? MEPRISE !

(Suite de la page 8)

de l'Afrique exige d'abord l'essor démographique ; plus nous serons nombreux, plus nous aurons l'heur de sortir du sous-développement, grâce au travail bien sûr.

Comment voulez-vous vous développer si vous supprimez les bras valides et d'éventuels génies avant qu'ils ne naissent ?

Ceux qui n'ont jamais travaillé que pour le sous-développement de l'Afrique et son arrêté le savent bien et tremblent d'imaginer l'essor futur de cette Afrique dont l'actuel boom démographique est un incontestable signe de sa future prospérité économique. Alors, il faut agir vite et empêcher que le vieux continent ne devienne incontrônable à la longue. Voilà pourquoi de nos jours, l'aide économique accordée pour la promotion des peuples d'Afrique est presque toujours conditionnée par des programmes de contraception, de stérilisation et d'avortement provoqué dont l'ignoble « santé de la reproduction ». Et comme nous aimons toujours les modèles pensés et prévus pour nous d'ailleurs, nous donnons dans le panneau, ignorant que notre survie actuelle et future en reçoit un coup mortel.

Allons-nous continuer à hypothéquer notre avenir et celui de milliers d'in-

nocents pour une parodie d'aisance ? J'en appelle ici à la conscience humaine et patriotique des décideurs politiques et des ouvriers : la divulgation et de l'application de la « santé de la reproduction ». Un agent échange avec un nombre infime, certes, d'agents du planning familial m'a révélé que la plupart d'entre eux ne l'appliquent pas dans leur foyer. Si c'était si appréciable pourquoi ne se l'appliquent-ils pas eux-mêmes alors qu'ils en sont les promoteurs ? Si un père ne peut pas donner un serpent à son fils qui lui demande un poisson, il ne faut pas non plus qu'un frère en donne à son frère. Un peu de charité fraternelle et de solidarité, mes frères bénévoles et africains !

Si les organismes humanitaires qui présentent œuvre au développement du Bénin et de l'Afrique le veulent réellement, ils n'ont qu'à mener les vraies luttes avec nous, celles contre l'alphanématisme, l'acculturation, les saignées de population dues aux guerres fratricides, etc. Voilà nos véritables freins au développement. Notre essor démographique n'en est pas.

*

*

Nous voici quelque peu édifiés sur la nature réelle de ce qui nous est proposé depuis peu comme un chemin salutaire de développement et de bien-être familial : la

« santé de la reproduction ». Le nom apparemment sain de la chose recouvre des horreurs imaginables.

Comment peut-on prétendre œuvrer véritablement et sincèrement à la « santé » d'une fonction aussi vitale pour l'humanité que constitue la fonction reproductive en procédant purement et simplement à une rupture du processus de déploiement de cette fonction ou même en la paralysant et sans égard ? Ainsi, la « santé de la reproduction » gêne sa propre contradiction qui serait peut-être une manifestation de l'état d'esprit pathologique de ses promoteurs qui se nourrissent de l'illusion d'abuser de la vigilance des pauvres qui n'ont qu'une envie : vivre et transmettre la vie.

Peuples béninois et africains, nous sommes assez abusés. Réveillons-nous et rejetons l'ignoble « santé de la reproduction » pour la pérennité du Bénin et de l'Afrique.

Abbé Dossoh K. Alain

NOTES

(1) Cette lettre a été publiée dans le N° 741 du bimensuel catholique de doctrine et d'information du Bénin en date du 14 janvier 2000.

(*) Toutes les notes de cet article ont été tirées de ladite lettre.

CONTRACEPTION CONTRE LE SIDA, PROPOSITION ILLUSOIRE, RIDICULE ET INUTILE

(Suite de la page 8)

argent pour la fidélité à cette campagne. Mais, aujourd'hui, les gens que j'ai rencontrés me disent que cette campagne n'a fait qu'augmenter la promiscuité entre les très jeunes gens, à commencer par les écoles élémentaires et secondaires, où le préservatif est distribué largement. Même la fidélité matrimoniale a été compromise par l'utilisation du préservatif.

Vingt-cinq ans après une campagne de propagande pour la contraception, réalisée de manière capillaire dans tout le pays, j'ai vu augmenter les conséquences du SIDA dans tous les coins. Il y a des villages habités seulement par des enfants et par des personnes âgées, il y a des rues fréquentées par des centaines d'enfants orphelins, qui vivent d'expédients, et qui souvent sont entraînés dans le commerce de la drogue.

Ma conclusion est la suivante : le préservatif n'arrêtera pas le SIDA, ni le changement de politique de l'Église. Il y a des voies plus puissantes que le préservatif : l'éducation intégrale des jeunes, l'usage responsable de la sexualité, offrir aux jeunes des intérêts culturels, sociaux, économiques. Le SIDA est en train de tuer l'Afrique, grâce précisément à l'aide des campagnes contraceptives. Contrairement à tout ce que l'on propage en Europe, l'Afrique est sous-peuplée.

Fides / G.T.

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

«NOUS AVONS LE DÉVELOPPEMENT ENTRE NOS MAINS»

«Millénaire pour l'Afrique» invite les Africains à faire face aux multiples défis qui les interpellent. Ce gros projet est piloté par l'intellectuel et homme politique béninois, Albert Tévoédjré. Pour lui, c'est en associant les citoyens de toutes catégories à cette réflexion que l'Afrique s'éveillera.

L'an 2000 est une occasion de fête. C'est un instant. On dit généralement de l'Africain qu'il est l'homme de l'instant. C'est vrai, l'Africain est un peu ainsi. Mais il faut l'amener à être un homme comme les autres. Un homme ne mérite ce nom que dans la mesure où il réfléchit, pense, prévoit et prévient. Il faut que les êtres humains inventent constamment les moyens de sortir de la fatalité qui paraît les écraser.

C'est sans cesse que le cerveau humain doit être ébranlé, doit être amené à gérer l'adversité et les nouveautés parce que la précarité est notre condition. À fortiori, dans nos pays africains où malgré tout ce qui a été fait, notre développement est toujours à rechercher et à gérer. Tous ceux qui disent aux Africains «nous allons penser pour vous», «nous allons écrire pour vous», «nous allons gérer pour vous» n'aiment pas les Africains. Ils les méprisent et les infantilisent. Malgré le fait que beaucoup de choses ont été dites, des réflexions ont été formulées, il faut sans cesse reprendre cela.

APRÈS LA FÊTE

L'an 2000, c'est le jubilé. Mais après la fête, que signifie cet événement pour nous ? Notre développement où en est-il ? Notre intégration régionale où en est-elle ? Qu'est-ce qui fera de nous des hommes et des femmes occupant un espace de développement, un espace de compétition avec les autres, occupant un espace de prise en charge d'une technologie qui nous permet de gérer notre pays autrement ?

Voilà la raison pour laquelle un groupe d'intellectuels de chercheurs et d'hommes de terrain du continent, malgré la fête, à cause de la fête, à côté de la fête, au-delà de la fête veulent amener les Africains à se dire : «Mais il y a d'autres questions qu'il faut se poser !» Bien sûr, on ne dira peut-être pas tout. On ne dira pas tout très bien. Mais nous avons l'intention dans le cadre de cette commission indépendante, de dire des choses qui permettront à des jeunes de prendre leur destin en mains.

Le projet «Millénaire pour l'Afrique» n'est pas une affaire de bureau à Cotonou, d'intellectuels dans leur cercle. Il doit permettre à des praticiens, à des gens qui vivent la condition humaine de s'exprimer. Nous prendrons à chaque fois un sujet qui intéresse toute l'Afrique, mais en faisant venir à la discussion non seulement des spécialistes mais aussi des citoyens de toutes

catégories (artisans, pêcheurs, commerçants, paysans, fonctionnaires...). Nous allons surtout les écouter à travers des auditions régionales. Ces séances d'écoute sont importantes pour nous comme un complément à l'action des chercheurs. Il y aura au moins un mois dans l'année où les populations parleront à travers ce projet. C'est inédit.

Nous ne voulons pas que ce soit une recherche limitée aux intellectuels, nous voulons que les praticiens et les populations participent à la réflexion avec nous. Leurs propositions seront consignées dans un rapport qui sera transmis à l'ONU et à l'OUA. Sur la base de ce rapport, les populations et les associations pourront interroger les gouvernements sur les suites qu'ils donneront aux conclusions du rapport.

C'est vrai, certains sont sceptiques. Ils s'interrogent sur la mise en application de ces réflexions. Ils évoquent le sommet de Monrovia, le Plan d'action de Lagos. Ils ont raison. Mais cette fois-ci, il y aura un mécanisme de suivi. Mieux, les populations sont associées à l'élaboration de ce nouveau plan pour l'Afrique. C'est déjà en soi un gage de succès. Il faut tenir compte de l'évolution du monde. Les peuples commencent par prendre la parole. Regardez ce qui s'est passé à Seattle. La rencontre a échoué parce que nous, les peuples, avons commencé à parler. Devant la misère qui avance, il y a quelque part un droit des peuples à la fatigue, un droit des peuples à la fin du malheur, un droit des peuples à dire non à la tyrannie.

SOYONS FIERS DE NOUS-MÊMES



Professeur Albert Tévoédjré

LA MAURITANIE TOURNE LE DOS À L'AFRIQUE DE L'OUEST

(Suite de la page 11)

res qui ouvre ses portes à tous les pays de la région avec la possibilité pour leurs ressortissants de s'y fixer. Peut-on lui reprocher ?», s'interroge un négro-africain qui, lui, regarde naturellement vers l'Afrique noire.

L'hebdomadaire *Le Calame* estime lui «qu'il n'est pas impossible que le gouvernement ait voulu rééquilibrer politiquement, après avoir porté un coup aux 'arabes' avec l'échange d'ambassadeur avec Israël et la réévaluation du français dans nos programmes. En couplant avec un cadre de concertation que représentait la Cedao le pouvoir porte un coup aux africains». Et le journal prie «pour que cette décision de retrait n'ait pas été dictée par des considérations xénophobes».

Tout n'est pas clair. Dans sa rubrique conférence, *Éveil hebd* écrit : «Comment un député ou un sénateur applaudit à l'annonce du retrait et au sortir de l'hémicycle, s'en prend au pouvoir en le traitant de tous les noms ?».

De fait, la Mauritanie, plus que d'autres pays de la Communauté, a toujours profité du principe de «la libre circulation des personnes et des biens» qui permet à tout habitant de la Cedao de circuler sans visa d'un pays à l'autre, de s'y installer et de monter une entreprise. Ainsi en 1989, lors du conflit entre la Mauritanie et le Sénégal, les autorités sénégalaises avaient recensé 70 000 boutiques tenues par des Mauritiens dans leur pays et près de 400 000 personnes qui y étaient installées. Les Mauritiens sont estimés à 125 000 en Côte d'Ivoire et à 100 000 au Mali. Rien que dans ces trois pays, ils sont donc près de 625 000, sans compter ceux qui vivent en Gambie, en Guinée-Bissau et ailleurs, alors que le pays ne compte que 2,3 millions d'habitants.

PROBLÈMES DE CHANGE ET D'ÉCHANGES

Les échanges commerciaux avec les pays de la sous-région sont importants. Des camions-frigo approvisionnent régulièrement en poissons frais le Sénégal et ses voisins. Les éleveurs mauritaniens passent une partie de l'année au Mali où ils vendent leurs bêtes en échange de devises. Les produits de la jeune industrie mauritanienne comme les biscuits secs ont d'importants débouchés dans la région.

La non-appartenance de la Mauritanie à l'Union monétaire ouest-africaine pose déjà des problèmes de change car elle ne pouvait faire de transactions en francs CFA. Des réseaux de trafiquants s'étaient mis en place pour contourner ce problème et les Mauritiens de l'extérieur jouent un rôle important dans l'entrée de devises dans leur pays. La mise en place d'un marché commun ouest-africain risque de compliquer un peu plus les transactions car les pays extérieurs à la Cedao devront acquitter des droits de douane qui vont être supprimés à l'intérieur de la communauté. D'un autre côté, intégrée à l'Uma, la Mauritanie pourra-t-elle faire face à la concurrence des pays du Maghreb plus expérimentés et aguerris ?

Mamadou Bineta